la Cité

Quotidien national d'information Directeur fondateur : ***Fodil Mezali***

Transition démocratique

Le sommet de l'ICSO a fixé au 6 juin prochain le congrès de l'opposition

Lire en page 2

Scandale de l'autoroute Est-Ouest

Les lampistes lourdement condamnés

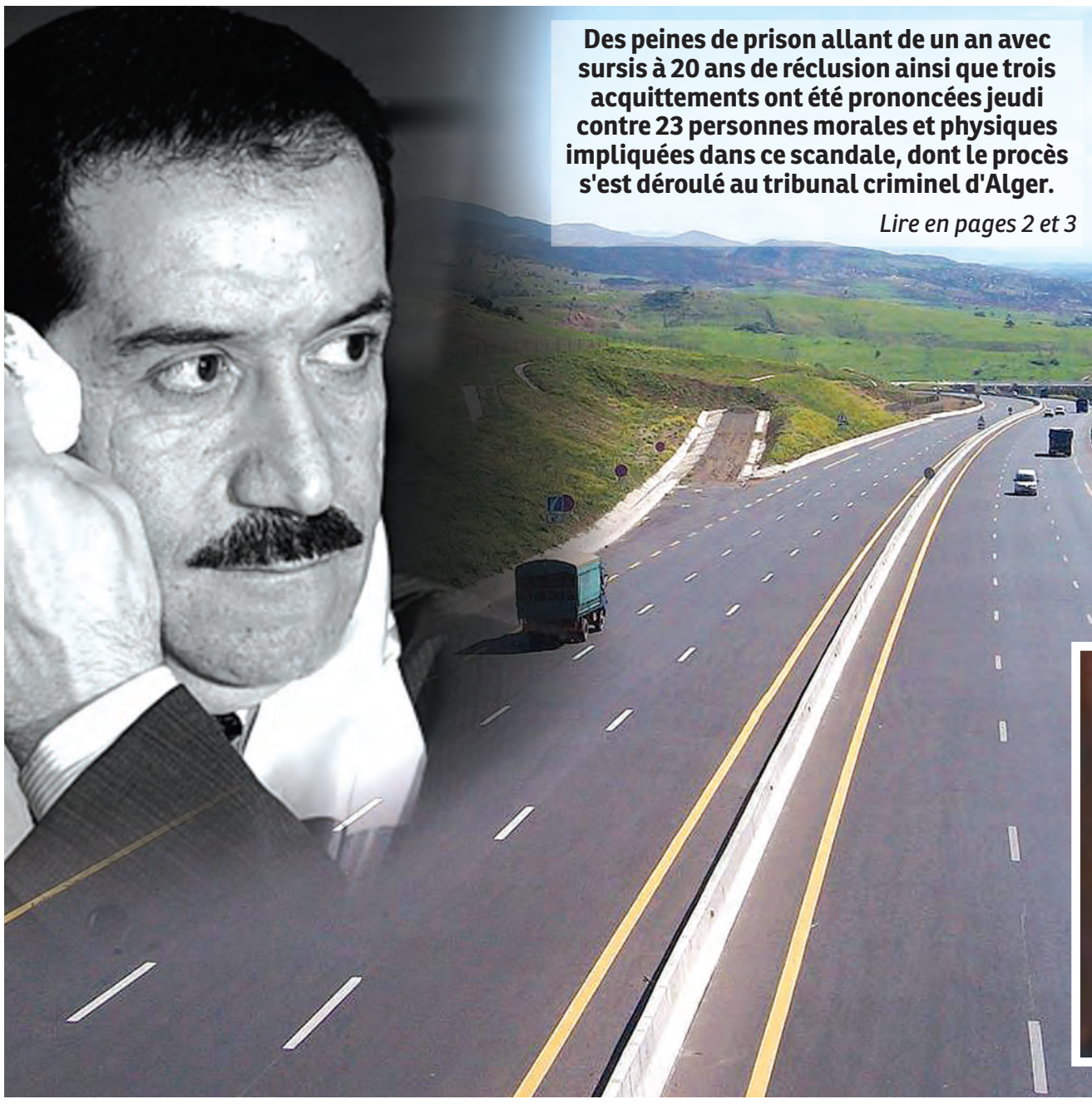

Des peines de prison allant de un an avec sursis à 20 ans de réclusion ainsi que trois acquittements ont été prononcées jeudi contre 23 personnes morales et physiques impliquées dans ce scandale, dont le procès s'est déroulé au tribunal criminel d'Alger.

Lire en pages 2 et 3

8-Mai 45
Ali Laïmeche de retour chez lui dans le Djurdjura

Au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, une exposition de photos des massacres du 8-Mai du musée du Moudjahid de Sétif et de livres d'histoire de la maison d'édition «El Barzakh», a été organisée, hier, au niveau du hall de cette structure culturelle à cette occasion, alors que le Petit Théâtre a abrité une déclamation de poésie de Mme Hemar Djedjiga autour du thème de la révolution et des témoignages vivants sur les évènements du 8-Mai présentés par Ahmed Sayeh membre de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) de Sétif sur les massacres du 8-Mai et des témoignages des membres de la famille et des amis de Laïmeche Ali.
Le public a également eu droit à une projection vidéo d'un film historique rapportant ces événements intitulé «Le massacre de mai, quand les Alliés ont triomphé et les Algériens égorgés» produit par la chaîne de télévision El-Djazairia.

Lire en page 6 le compte rendu de Dahbia B

Béjaïa : *la deuxième femme de ménage de la famille Tiab coupable d'un crime crapuleux*

Lire en page 7

Tizi-Ouzou : *le coordinateur du Cnapeste agressé par le directeur du CEM*

Lire en page 8

Moussaouer Athmane ou le poète de retour à l'école

Lire en pages 12 et 13

Des accusés condamnés à 20 ans de réclusion

Affaire autoroute Est-ouest. *Des peines de prison allant de un (1) an avec sursis à 20 ans de réclusion ainsi que trois acquittements ont été prononcées jeudi contre 23 personnes morales et physiques impliquées dans ce scandale, dont le procès s'est déroulé au tribunal criminel d'Alger.*

Une amende de cinq millions de dinars a été infligée à chacune des sept entreprises étrangères impliquées dans cette affaire: Citic Crcc Chine, Cojaal Japon, Pizarroti suisse, Caraventa Suisse, Isolux Corsan Espagne, SMIN Canada et COBA Portugal.
Vingt (20) ans de réclusion ont été prononcées par contumace à l'encontre de Kouidri Tayeb (en fuite) à la fin du procès. Une peine de 10 ans de réclusion criminelle assortie d'une amende de trois millions de DA ont été prononcées contre le principal accusé, Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crcc Chine) pour corruption et blanchiment d'argent. Une peine de prison ferme de 10 ans assortie d'une amende de trois millions de DA ont été également prononcées contre Khelladi Mohamed (directeur des nouveaux programmes de l'Agence nationale des autoroute) pour trafic d'influence, corruption perception de présents injustifiés et dilapidation de deniers publics.
Par ailleurs, Hamdane Rachid Salim (ex-directeur de la planification au ministère des travaux publics) a été condamné à une peine de sept ans de réclusion et un million de DA d'amende pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et blanchiment d'argent. La même peine (7 ans) de réclusion et trois millions de DA d'amende ont été infligées à Adou Tadj Eddine, homme d'affaires pour trafic d'influence, abus de fonction, blanchiment d'argent et corruption. L'ex-SG du ministère des travaux publics Bouchama Mohamed a été acquitté, ainsi que Allab El Khier, investisseur, et Ferrachi Belkacem, ex-cadre au ministère des Transport. Adou Sid Ahmed a été condamné à trois ans de prison dont une année ferme pour trafic d'influence, blanchiment d'argent et corruption. Trois ans de réclusion criminelle et 500.000 DA d'amende ont été prononcées contre Ouezane Mohamed, dit Colonel Khaled, fonctionnaire au ministère de la Justice pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et corruption. Ghazali Ahmed Rafik, ex-directeur des études à l'Agence nationale des autoroutes (ANA) a été de son côté condamné à une année de prison avec sursis pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et corruption. Les trois soeurs Ghrieb ont été condamnées à une année de prison avec sursis et une amende de 500.000 dinars pour complicité dans le blanchiment d'argent. Les frères Bouznacha ont été quant à eux condamnés à un an de prison avec sursis pour violation de la législation relative aux changes. Le président du tribunal criminel d'Alger a par ailleurs ordonné la saisie de tous les biens mobiliers, immobiliers et comptes bancaires de Chani Medjdoub, ainsi que Khelladi Mohamed.

a défense partagée entre satisfaction et déception

La défense des 22 personnes morales et physiques dans le procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest est partagée jeudi entre satisfaction et déception après le verdict prononcé jeudi par le tribunal criminel d'Alger. A l'issue du procès mené durant huit jours par le juge Hellali Tayeb, un verdict alliant acquittement et lourdes peines de prison a été prononcé contre les 15 personnes impliquées dans cette affaire, dont Chani Medjdoub et Khelladi Mohamed. Le défenseur de Mohamed Bouchama, ex-SG du ministère des Travaux publics, qui a été acquitté, a dans une déclaration à l'APS estimé que "la surprise ne réside pas dans la relaxe de son client mais plutôt dans le fait qu'il a été poursuivi et détenu pendant un an alors même qu'il a nié les faits qui lui sont reprochés". "Mon sentiment est que j'éprouve une satisfaction suite à ce verdict", a indiqué l'avocat pour qui "l'essentiel est que justice soit faite". Dans ce procès, il y a aussi Allab El Khier, investisseur, qui a été acquitté. Son avocat, maître Bergheul Khaled s'est dit "s'attendre à cette issue. Personnellement, je m'attendais qu'il soit acquitté car il n'est mêlé ni de près ni de loin à une quelconque malversation dans les contrats avec CITIC", a-t-il dit. Il a ajouté que son client n'a pas été entendu lors de l'instruction (de l'affaire), car il était à l'étranger. Mais, "il a choisi de se mettre à la disposition de la justice et il a bénéficié d'une relaxe", a-t-il ajouté. Maître Abderrahmane Amine Sidhoum, avocat du principal accusé Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crcc, Chine) a souligné que son client continue de "clamer son innocence", et qu'il est "une victime dans ce dossier". Il a qualifié de "dur" le verdict de 10 ans de prison prononcé contre son client, et annonce qu'il va faire appel auprès de la cour suprême. En attendant, il a affirmé que son client va entamer "immédiatement" une grève de la faim illimitée afin de clamer son innocence. Dans un précédent communiqué transmis avant l'annonce du verdict à la presse par son avocat, Chani avait indiqué qu'il entamera une grève de la faim à partir de dimanche prochain "quel que soit le verdict" de ce procès. Mahmoud Laabassi, avocat de Mohamed Khelladi (ex-directeur des nouveaux programmes de l'ANA), qui été condamné à 10 ans de prison et à une amende de trois millions de dinars, a estimé de son côté que "la peine (contre son client) a été prononcée sur une conviction personnelle et non sur des preuves".

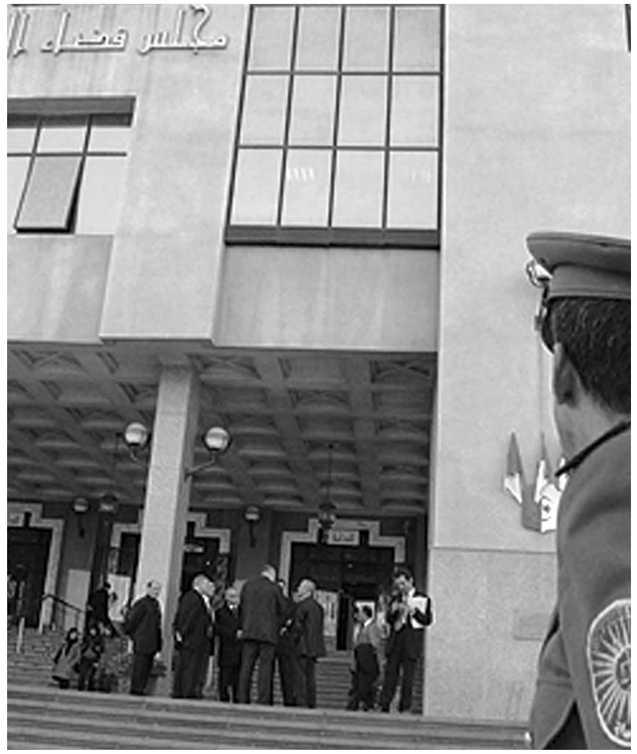

Les entreprises étrangères rejettent le verdict

Il a annoncé qu'il va faire appel de ce verdict dans les huit prochains jours. Maître Fatma Chenaïf, avocate de l'entreprise japonaise Cojaal, relève de son côté que l'amende de cinq

Tabbou sans concession avec l'ordre établi hier à Kherrata

Bain de foule. Le meeting de Karim Tabou hier sur la placette sise en face du siège de la communal de Kherrata, tenu à l'occasion de la commémoration des massacres du 8mai 1945, s'est transformé en véritable réquisitoire contre l'exploitation du gaz de schiste. D'ailleurs, les représentants du grand Sud algérien étaient nombreux à intervenir avant le porte-parole de l'UDS, tous face à un public nombreux malgré un soleil de plomb. Et tous ont tiré à boulets rouges sur les décisions prises pour l'exploitation de cette énergie non conventionnelle qui est « un danger sur la santé publique et une menace contre l'albienne ». Karim Tabou appuie dans son discours les critiques avancées par les intervenants du grand Sud algérien en regrettant que ces essais ne soient pas l'émanation d'une volonté populaire. Tout en tirant sur les pouvoirs publics qui « ont osé permettre à un hors la loi de faire partie des gens qui sont appelés à confectionner les nouvelles lois dans le but d'une révision constitutionnelle », Karim Tabou qui fait ainsi allusion à Madani Mezrag, ancien chef de l'organisation terroriste aux ordres du FIS dissout, l'AIS, s'en est ouvertement pris aux dirigeants qui par « de multiples subterfuges » ne veulent pas accorder l'agrément à son « Union » pour activer en toute légalité. Seulement dit-il, « le soutien psychologique apporté par les partis membres de la CNLTD me permettent d'activer de la même manière que les autres formations politiques ». Tabou, toujours égal à lui-même, n'a pas manqué de tirer sans le citer sur son ancien parti, le FFS, tout en précisant le « grand respect » qu'il voue à son leader charismatique, Hocine Ait Ahmed. « Lorsque nous avons constaté des dérives dans ce parti nous avons pris la décision d'en fonder un autre, lequel œuvre pour la satisfaction des aspirations du peuple », assène Tabou sous un tonnerre d'applaudissements. L'intervenant insiste à la fin de son discours sur la nécessité d'aller vers un réel changement qui respectera la souveraineté populaire avec des hommes et des femmes « différents de ceux qui ont installé cet éternel mandat d'un système depuis 1962 qui ne rendent même pas compte des contrats signés avec les étrangers ».

Bbker Amrani

Le congrès de l'opposition fixé au 6 juin

Le congrès de l'opposition se tiendra à Alger le 6 juin. C'est ce que le sommet de l'instance de suivi des concertation de l'opposition (ISCO) a décidé ce jeudi.
« Le Pôle des forces du changement et la Coordination Nationale pour les Libertés démocratiques et la transition tiendront le congrès de l'opposition le 6 juin. D'importantes mesures seront prises à cette occasion », a, en effet, souligné le secrétaire général de l'union des forces démocratiques et sociales (UFSD), membre du pôle des forces du changement piloté par l'ancien chef du gouvernement, Ali Benflis. Selon Nourredine Bahbouh, les organisateurs n'ont pas encore décidé du lieu où se tiendra ce congrès. Pour notre interlocuteur, le sommet de ce jeudi a eu à faire le bilan des actions de ce pan de l'opposition, un bilan jugé positif à bien des égards et ce, à l'opposé de ce que déclarent ses détracteurs qui l'accusent de vouloir à tout prix entraîner le peuple dans la violence et mettre ainsi en péril le pays.
Pour Bahbouh, en sus du travail en groupe qu'ils mènent, les partis de l'ISCO sont sur le terrain avec des activités régulières et soutenues.
Rappelons que l'opposition s'était rencontrée pour la première fois le 10 juin 2014 à Zéralda lors de la Conférence nationale pour le changement et la transition démocratique, soit quelques semaines après la réélection d'Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat présidentiel.

Katia K

L'Algérie présente dans trois disciplines en Corée du Sud

Handisport/Mondiaux-2015. *L'Algérie participera dans trois disciplines aux Jeux Mondiaux handisports (réservés aux visuels) du 10 au 18 mai à Séoul en Corée du Sud, avec l'ambition de "ramener des médailles et engranger des points" pour une qualification aux Jeux Paralympiques de Rio en 2016, a indiqué la Fédération algérienne handisports (FAH).*

Les disciplines concernées par la participation algérienne sont le Goal-ball (filles), le judo (garçons et filles) et l'athlétisme (garçons et filles).
" En athlétisme, les athlètes engagés auront la tache de remporter des médailles. Pour les judokas, leur mission consiste, beaucoup plus, à ajouté à leur capital-points afin d'assurer des places pour Rio", a indiqué le directeur des équipes nationales (DEN), Salim Boutabcha.
Concernant l'athlétisme, l'Algérie sera présente avec les athlètes Firas Bentria, Lynda Hamri, Nacereddine Kerfas et Abdelatif Bekka.
" Pour les joutes de Séoul, ce sont les meilleurs visuels en athlétisme qui ont été choisis, avec l'objectif de ramener, en premier lieu, des médailles et ensuite améliorer les performances personnelles en prévision des prochains championnats du Monde de Doha (22-31 octobre 2015)", a conclu le directeur des équipes nationales (DEN).
Pour le judo, la mission est claire, "engranger des points supplémentaires", pour des places aux JP de Rio-2016. " C'est une des dernières opportunités qui sont offertes à nos athlètes afin de récolter davantage de points permettant de qualifier un maximum d'athlètes pour Rio", a souligné l'entraineur Rezki Belkacem.
Conduite par les anciens Noura Mouloud (champion du monde à Colorado chez les -60kg) et Sid Ali Lamri (-66kg), la sélection algérienne retenue pour les Mondiaux de Séoul est composée également de Youcef Radjai (73kg), Belabès Mohamed Kamel (-60kg), Abdelaoui Chérine (médaillée de bronze au Colorado/52kg), et les nouveaux Mehdi Meskine, Tahar Hideb, Yacine Chekkali.

Goal-ball féminin : préparer le tournoi qualificatif à Rio

Par contre, la sélection de goal-ball (filles), nouvellement constituée, fera des jeux mondiaux de Séoul, un tremplin pour préparer convenablement le prochain championnat d'Afrique de goal-ball, prévu en novembre prochain, et qui sera qualificatif aux jeux paralympiques de Rio.
" L'équipe féminine a été lancée, il y a quatre mois, dans l'optique de la préparer au championnat continental que l'Algérie aura l'honneur d'organiser.
Ce tournoi est important car il désignera le représentant africain aux JP-2016. Donc, les jeux mondiaux de Séoul seront une belle opportunité pour le groupe afin de mieux aborder le rendez-vous continental et réaliser l'objectif initié", a expliqué Boutabcha.
Pour mieux avancer avec cette nouvelle équipe, la direction technique nationale (DTN) de la Fédération avait confié la mission de prendre en main l'équipe féminine, à l'ex-sélectionneur des garçons Mohamed Bettahrat dont "l'expérience et la renommée ne sont plus à présenter", explique-t-on au niveau de l'instance fédérale.
" Monsieur Bettahrat possède un riche palmarès avec l'équipe de goal-ball (garçons). Une participation historique aux Jeux Paralympiques de Londres-2012 (quart de finaliste). Champion d'Afrique en titre pour la 6è fois, plusieurs participations honorables aux championnats du monde de la discipline.
C'est un parcours qui joue à la faveur de ce technicien qui est entrain de faire du bon travail avec les filles", s'est réjouit la direction technique.
L'équipe féminine algérienne sera représentée à Séoul par une composante constituée de Nawel Belhamiti, Yamina Belarbi, Hanane Ghedjati, Bakhta Benallou, Cherifa Bouchikhi et Saida Bourouba qui seront à leur première compétition internationale.
La délégation algérienne s'est déplacée, jeudi après midi à Séoul via Doha.

Jeux Méditerranéens-2021 : *les infrastructures seront réceptionnées dans les délais (COA)*

Les installations sportives en travaux en prévision des Jeux Méditerranéens-2021 dont la ville d'Oran est candidate à l'organisation, seront réceptionnées dans les délais prévus, selon le Comité olympique et sportif algérien (COA).
Lors d'une visite de travail à Oran, dans le cadre du suivi du dossier de la candidature de la ville d'El Bahia pour l'organisation des JM-2021, le président du COA Mustapha Berraf a du constater, à travers les différentes visites des chantiers, "l'excellente avancée des travaux, ce qui augure la réception des installations dans les délais prévus", précise le COA.
Au cours de la même visite, le président du COA a passé en revue avec les autorités locales, "les actions de promotion à entreprendre" en vue de cet événement.
Selon la même source, toutes les dispositions ont été prévues pour l'accueil des Comités Olympiques Nationaux (CNOS) et les membres du Comité International des Jeux Méditerranéens à Oran, dans le cadre de la promotion de la capitale de l'ouest.
La candidature de la ville d'Oran pour l'organisation de l'édition 2021 a été validée par le comité exécutif du CIJM en avril 2015. Le nom de la ville hôte des 19es Jeux Méditerranéens sera connu le 27 août prochain à Pescara (Italie).
La ville d'Oran aura pour concurrent direct la ville tunisienne de Sfax.
L'Algérie avait organisé les JM pour la première fois en 1975.

Haddad veut les trois points contre la JS Saoura

Le président de l'USM Alger Rebouh Haddad a exhorté ses joueurs à revenir avec les trois points de la victoire contre la JS Saoura samedi à Bechar à l'occasion du match de la 27e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué jeudi le club algérois.
" Le président usmiste a responsabilisé les joueurs, leur demandant de gagner ce match afin de rester toujours collés au podium", précise le site officiel du club.
Le responsable du club de la capitale qui s'est réuni avec les joueurs avant la séance d'entraînement de ce jeudi, en présence du staff technique, a "motive" les partenaires du capitaine Khouled avant cette rencontre qui s'annonce difficile contre un adversaire qui lutte pour son maintien.
D'autre part, l'entraîneur de l'USM Alger Otto Pfister n'a pas retenu pour ce déplacement à Béchar les trois joueurs Kako, Beldjilali et Meziane.
L'USMA sera privée également de Belaili suspendu et du duo Chafai-Manucho toujours convalescents.
A la veille de la 27e journée du championnat de Ligue 1, l'USMAlger occupe la cinquième place avec 37 points a quatre longueurs du leader l'ES Sétif. La JS Saoura occupe la 14e position avec 32 points.

Achiary et ses sbires encore dans les mémoires à Guelma

Criminels. *Les balles tirées par le sous-préfet de Guelma, André Achiary, pour tenter de stopper une marche pacifique d'Algériens, le 8 mai 1945 à Guelma, ont donné le top-départ aux horribles massacres qui allaient être perpétrés contre des civils dans cette région de l'est du pays, affirment des témoins oculaires.*

Agé à l'époque de 15 ans, Mohamed Bouaoud, se souvient de la "folie meurtrière" qui s'était emparée d'André Achiary et des dizaines de milices formées de colons, armées par l'armée française, pour riposter contre "l'audace" de milliers d'Algériens, épris de liberté, qui avaient organisé, ce jour-là, une imposante marche pacifique et crié à l'unisson "Vive l'Algérie" et "A bas le colonialisme".

Les premières balles tirées par le sous-préfet atteignirent mortellement Abdallah Boumaâza, surnommé Hamed, dont le nom a "inauguré" la longue, très longue liste de victimes des massacres du 8 mai 1945 dans la région de Guelma, ajoute M. Bouaoud.

Ce dernier, qui fréquentait l'école Sévigné, près de l'avenue Jugurtha, soutient que son institutrice française, qui l'avait entendu répéter avec d'autres adolescents, "Min Djibalina", avait exigé la traduction française du chant. "Je fus ensuite interpellé et placé en détention au siège des scouts où les milices regroupaient les Algériens avant de les exécuter", raconte-t-il. Les évènements dramatiques de cet épisode sanglant restent, soixante-dix ans après, gravés dans la mémoire de Mohamed Bouaoud, alors adolescent. "Les exactions durèrent plus d'un mois. Les cafés et les commerces étaient fermés et le couvre-feu imposé aux musulmans. Les arrestations étaient arbitraires tandis que certains villages proches des exploitations agricoles appartenant à des colons intégrés dans les milices armées, avaient même été sauvagement bombardés", se souvient cet homme, aujourd'hui âgé de 85 ans.

Il n'a toujours pas oublié les noms de certains miliciens dont la haine viscérale des "indigènes" avait été exacerbée par ce "conseil" d'Achiary : "vengez-vous!". Mohamed Bouaoud se souvient encore d'Henri Sauvage, de Fauqueux, de Gustu, de Richard et Victor Casanova, de Garrivet, de Guiraudà "Des noms qui hantent encore mes souvenirs", dit-il.

Garrivet, l'instituteur qui fit exécuter ses propres élèves

Lorsqu'il fut chargé par Achiary d'établir la liste des personnes à exécuter, l'instituteur français Henri Garrivet, meneur de ces milices de la mort, avait demandé, selon plusieurs témoins, qu'on lui permette de placer en premier les noms de ses propres élèves. Des élèves de la classe 1935 furent ainsi arrêtés et exécutés le 11 mai 1945 dans la caserne militaire de la ville avec 9 autres militants nationalistes ayant participé à la manifestation pacifique du 8 mai 1945. Les quelques personnes qui n'avaient été "que blessées", furent incinérées dans les fours à chaux de sinistre mémoire, oeuvres du colon Marcel Lavie, dans la région d'Héliopolis.

Dans une correspondance officielle adressée le 23 mai 1945 au directeur de la sûreté générale à Alger (document conservé dans les archives de la fondation du 8 mai 1945), le chef de la brigade mobile de Guelma, le nommé Bousson, affirme que l'"opération d'exécution par balles des participants à la marche a été effectuée" et cite les noms de Saïd Bellazzoug, les frères Ali et Smaïl Abdou, Abdelkrim Bensouilah, Mohamed Douaouria, Amar Ouartsi, Messaoud et Mabrouk Chorfi et Mohand-AmezianeOumerzouk.

Zohra Rekki, tuée et coupée en morceaux devant ses deux frères

Des militants de la Fondation du 8 mai 1945 rapportent également la sauvagerie avec laquelle les miliciens avaient tranché des morceaux du corps d'une femme, Zohra Rekki en l'occurrence, devant ses deux frères Mohamed et Hafid, puis brûlée dans les fours. Ils rapportent aussi l'horrible crucifixion d'un Algérien dénommé Moumeni, qui fut accroché par des clous sur le mur du siège de la gendarmerie de Guelma, jusqu'à la mort. Des documents détenus par les militants de l'association de défense des droits des victimes des massacres font état de l'exécution sommaire de plus de 500 musulmans dont les cadavres furent déterrés des fosses communes puis transportés par camions escortés par des gendarmes français pour être incinérés dans les fours à chaux et jetés au lieu-dit Kef El Boumba près d'Héliopolis où se trouvent quatre excavations de 20 à 25 mètres de long contenant chacune plus de 20 cadavres.

Abdelaziz Bara, secrétaire général de la fondation du 8 mai 1945, créée en 1995, affirme que le bilan approximatif des victimes de ces massacres horribles dépasse les 18.000 martyrs. L'un des côtés les plus tragiques de ces évènements, un fait qui continue, à ce jour, de peser lourd dans la mémoire d'une frange de la population locale, est "l'affaire des disparus" dont les noms figurent toujours sur les registres d'Etat-civil en tant que personnes vivantes, alors qu'ils furent exécutés et incinérés, soutient M. Bara. Une autre conséquence de ces massacres qui inspireront un titre répugnant sur 5 colonnes à la une d'un quotidien à grand tirage parrainé par l'administration coloniale : "chasse aux émeutiers indigènes !". Pour le secrétaire général de cette Fondation, ce qui fait chaud au coeur est l'édification de 11 stèles commémoratives en hommage aux victimes pour rappeler aux générations futures l'horreur de la colonisation. Ces stèles ont été érigées dans les communes de Belkheir, de Boumahra, d'Héliopolis, d'Oued Cheham, de Lekhzara et dans la ville de Guelma où se trouvaient la caserne militaire et le siège des scouts. Des stèles qui rappellent et rappelleront toujours le martyre d'un peuple sans armes au moment même où la France et les Alliés sabraient le champagne pour célébrer la chute d'Hitler et du nazisme. Une chute à laquelle contribuèrent, conscrits de force pour servir de chair à canon, 123.000 Algériens.

Le souvenir indélébile des massacres à Kherrata

Crime contre l'humanité. Chasse à l'homme, exécutions sommaires, viols, tortures, déplacements de populations à Kherrata aura tout vu et tout éprouvé dans le sillage des massacres commis par l'armée coloniale française, le 8 mai 1945.

Dix jours durant, ses populations ont vécu l'enfer, "côtoyant" la mort à tout instant, n'en sortant qu'au bout d'un traumatisme qui, 70 ans après, peine à se débarrasser des séquelles de la barbarie coloniale.

"L'armée coloniale nous a déclaré une guerre totale, qui n'a épargné, ni les femmes, ni les vieux, ni les enfants encore moins les jeunes. C'était une répression féroce, aveugle et longue", se souvient encore LahceneBekkouche, sorti miraculeusement de la "géhenne" puis de la "potence", après une condamnation à mort expéditive prononcée à son encontre par le tribunal colonial de Constantine.

Du haut de ses 88 ans, rien n'a encore altéré sa mémoire et les souvenirs sont horriblement intacts. Les corps vivants jetés comme des ballots de fripes dans les ravins des gorges de Chaâbet L'akhra, et qui résonnent encore le fracas de leur corps s'écrasant contre les parois rocheuses ou l'appel de leurs détresses, le cri des hommes épouvantés suspendus sur les parapets des ponts s'y trouvant avant d'être catapultés dans le vide, l'angoisse des cohortes d'hommes parqués dans le camion pour des destinations inconnues... Rien ne s'est dissipé, dans sa tête, d'octogénaire. Le peut-il seulement ? "A chaque moment triste ou d'angoisse, je tressaillis et je revois toutes les scènes d'horreurs auxquelles j'ai assisté, dont une me hante particulièrement, celle de l'exécution de Arab-Hannouz et ses enfants, tués de façon ignoble", évoque-t-il, détournant la tête pour écraser une larme. Le chahidHannouz, délégué médical, communément appelé "Docteur" par respect et affection, avait été conduit sur un pont de Chaabet L'akhra, avec ses deux enfants, ligotés avec du fil barbelé puis précipités dans le vide, l'un après l'autre, dans un rituel macabre qui dépasse tout entendement.

Lâchez-les dans le vide !

Les soldats, commis à la sale besogne, jubilaient et semblaient s'en délecter comme dans un jeu de massacre en fête foraine. "On jette ? s'adressait machinalement l'un d'eux à son chef, qui lui renvoyait un ordre cynique et glaçant: "Lâchez", disait-il en prenant soin de suivre du regard le plongeon des corps dans le vide du goitre rocheux, se rappelle encore Lahcene-Bekkouche. Beaucoup d'hommes ont subi le supplice, à contrario de M. Bekkouche, descendu miraculeusement de "l'échafaud" à cause de son jeune âge, 17 ans non révolus, sauvé, apparemment, par sa frimousse enfantine. Un officier, qu'il avait croisé dans un autre contexte, eut pitié de lui et le sauva alors de "l'échafaud", mais n'y fit rien, en revanche, pour lui éviter les affres de la prison, ni les tourments de la justice, qui l'a condamné à la peine capitale. "Je suis un miraculé. Je devais avoir un ange gardien pour me protéger" déduit-il, emboîtant la parole à un autre survivant, Allik Saïd, qui, sans connaître le même cheminement, a vécu des affres et des souffrances d'un acabit identique. "Toute ma famille, mon père, ma mère, mes deux frères, ma sœur ont été assassinés devant mes yeux, l'un après l'autre, fusillés à bout portant par les soldats de la légion, reconnaissables à leurs képis blancs", raconte-t-il, la gorge nouée. "Ils étaient entrés brutalement dans la maison, ont saccagé le fruste mobilier qu'elle comptait puis s'en sont pris à mes parents, qu'ils ont copieusement violentés avant de les exécuter. Moi, j'étais dehors, caché derrière un rocher en face de la maison, tétanisé. J'ai tout vu", déroule-t-il d'une traite, un peu comme pour abréger l'horrible souvenir. Il n'avait que 13 ans au moment des faits. Et sa mémoire le traumatise encore, d'autant que les jours ultérieurs, l'armée coloniale a déversé toute sa puissance de feu sur la région, bombardant, incendiant et tuant sans retenue, une dizaine de jours durant. Les massacres avaient débuté, le 9 mai 1945, à Kherrata. Au lendemain du carnage de Sétif, les villageois ont du organiser une marche de soutien pacifique dans la ville. Seulement, le cortège, une fois arrivé à hauteur de la Poste, a été surpris par un tir d'arme à feu, lâché par le receveur de la poste lui-même, provoquant la colère des manifestants qui ont réagi en incendiant la poste d'abord puis d'autres immeubles administratifs.

Les choses se sont emballées depuis lors avec l'envoi sur place d'un renfort militaire, qui initialement dépêché pour restaurer le calme, mais qui a vite fait de se transformer en opération de représailles, puis de guerre ouverte, caractérisée par des tueries de masse, des regroupements forcés des villages et un quadrillage systématique des populations. Soixante-dix ans plus tard, Kherrata garde toujours les séquelles de la barbarie de l'armée coloniale française.

Sourire rend-il vieux ? La vérité sur les rides

Vieillesse. *Véritables marques du temps, les rides sont la conséquence inévitable du vieillissement de la peau. Peut-on ralentir leur formation ? En quoi sont-elles liées aux expressions du visage ? Comment les atténuer ? Le point sur un phénomène qui génère un marché très lucratif.*

C'est inévitable, avec l'âge, l'épiderme (la couche la plus superficielle de la peau) s'affine. Cet affinement est particulièrement visible au niveau des mains : le réseau veineux est beaucoup plus apparent au fil de l'âge. Le phénomène s'accompagne d'une diminution du taux de collagène, d'une perturbation du renouvellement cellulaire et d'une réduction de la capacité à retenir l'eau de la couche cornée. Tout ceci contribue à la formation de rides, même si le mécanisme pathologique n'a pas été encore totalement élucidé. On sait en revanche que les deux autres couches de la peau, le derme et l'hypoderme, sont également affectées.

Les rides : un phénomène inexorable encore trop méconnu

En fait, la peau accumule des dégâts génétiques au fil des années causés par de nombreux agresseurs (le soleil, le tabac, la pollution, les espèces réactives oxygénées libérées par le fonctionnement normal de l'organisme...). Petit à petit, elle perd alors certaines de ces capacités comme son pouvoir élastique : elle retrouve de moins en moins sa forme initiale après un étirement (ou une expression faciale par exemple).

Le soleil, premier accélérateur de la formation des rides

La formation de rides est inéluctable, mais cela ne veut pas dire que l'on ne peut pas agir. Il existe de nombreux facteurs qui ralentissent ou qui accélèrent le processus. Parmi ceux qui les accélèrent, on compte notamment l'exposition aux rayons ultraviolets du soleil ou des cabines de bronzage. Il s'agit même du premier responsable des rides : 90 % d'entre elles seraient liées à une exposition coutumière au soleil. Malheureusement, l'exposition est de plus en plus forte. Aujourd'hui, les individus ont plus de temps libre et de moyens pour voyager dans des zones fortement ensoleillées ou pour pratiquer des activités en plein air. Il en résulte une explosion des cancers de la peau mais aussi un vieillissement prématuré de la peau. Ce sont les personnes ayant une couleur de peau claire, ou dont les cheveux sont blonds et roux qui sont les plus à risque. Ces rayons UV entraînent, au fil des années, des rides situées notamment aux contours des yeux et de la bouche mais également des cicatrices ovales surtout au niveau des mains et des avant bras.

Les expressions faciales peuvent-elles vraiment causer l'apparition des rides ?

On parle souvent de rides d'expression : l'affaissement de la peau combiné à l'utilisation plus ou moins intense et fréquente des muscles d'expression faciale en est le résultat (les traits du visage subissent près de quinze mille crispations quotidiennes). Cela se traduit souvent par des rides horizontales et verticales au niveau du front, entre les sourcils ou par les fameuses rides du sourire.

Les mouvements faciaux répétés et leur degré sont vraisemblablement liés au degré des rides faciales, même si aucune étude n'a été rapportée sur le sujet. En d'autres termes, plus vous souriez, plus vous faites de grimaces et plus le risque d'être ridé rapidement sera grand.

D'ailleurs, au cours d'une étude3, la forme des rides a pu être prédite à l'âge de 8 ans seulement en fonction de ses expressions du visage. Observez ce qu'il se passe lorsque vous souriez ou froncez les sourcils : certaines lignes apparaissent plus marquées. Ce sont ce qu'on appelle des rides dynamiques. Avec le temps, elles ont toutes les chances de devenir des rides statiques, c'est-à-dire des lignes visibles même lorsque le visage est dénué d'expression.

Les facteurs mentionnés dans les pages précédentes vont ensuite influencer la vitesse du processus. Mais peut-on raisonnablement se priver de sourires quand on connaît toutes les vertus qu'ils apportent ?

Peut-on prévenir la formation des rides ?

L'exposition au soleil (et aux rayons UV des cabines de bronzage) est le premier accélérateur du phénomène des rides avec les expressions faciales. Qu'en est-il des facteurs génétiques ?

En réalité, la part de l'hérédité dans la constitution des rides reste assez faible. L'hygiène de vie (tabac, alcool) et les facteurs environnementaux (comme la pollution) sont bien plus déterminants !

Il faut tout de même préciser que les personnes dont la peau est de couleur noire ou foncée, ont statistiquement beaucoup moins de rides. Leur peau ne laisserait pénétrer que 18 % des rayons UV-A contre 55 % chez les personnes de type caucasien. Or, on l'a dit, le soleil est le premier responsable des rides...

Le tabac, un facteur de rides indéniable

Le tabac aggrave également le vieillissement de la peau. Sa fumée, riches en substances oxydantes et nocives, provoquent un teint gris et terne qui augmente la rétention de sébum. Sa consommation entraîne aussi des rides particulières liées à la surutilisation de certains muscles : on pense par exemple aux rides de la patte d'oie au niveau du coin des yeux.

Ménopause, troubles du sommeil et mauvaise alimentation

Le vieillissement hormonal, surtout chez la femme ménopausée, est un autre accélérateur de la formation des rides : la peau de la femme ménopausée devient plus fine, du fait d'une carence en hormones. On considère également que le manque de sommeil chronique et la consommation excessive d'alcool contribue également au vieillissement prématuré de la peau.

Enfin, une alimentation pauvre en antioxydants et en acides gras essentiels pourrait avoir un effet négatif vis-à-vis des rides.

La gymnastique faciale contre les rides fait-elle pire que mieux ?

L'un des moyens de prévention très en vogue pour prévenir les rides est la gymnastique faciale. Elle consiste en de petites exercices quotidiens qui aideraient à renforcer les muscles faciaux ce qui, d'après leurs adeptes, préviendraient les rides du visage. Mais, est-ce vraiment une bonne idée ? Ces exercices ne peuvent-ils pas, au contraire, empirer la situation ?

D'abord, il faut préciser qu'aucune étude scientifique n'existe pour prouver ou désapprouver les bienfaits supposés de cette pratique. La majorité des experts en dermatologie, cependant, dissuadent ce type d'exercice. Pourquoi ? Rappelez-vous que les mouvements faciaux répétés participent au contraire à la formation des rides statiques ! Elles sont formées petit à petit par l'animation constante de notre visage. Ce faisant, la gymnastique faciale causerait davantage de dommages à la peau. Les rides sont surtout la conséquence d'une diminution de collagène, d'élastine et de graisse, et non d'un manque de tonicité musculaire. Comment s'en convaincre ?

De deux manières. D'abord, il a été constaté chez les personnes paralysées de l'hémi-face (un seul côté du visage) qu'ils finissent par avoir un côté beaucoup moins ridé que l'autre : celui dont les muscles sont paralysés. Ensuite, il suffit de songer au botox dont les propriétés paralysantes sont utilisées pour atténuer les rides faciales déjà existantes et ralentir leur développement.

Les mouvements faciaux accentuent les rides, et non le contraire. Même si évidemment, faire des exercices faciaux durant un court laps de temps n'aura pas un effet très marqué...

Les rides sont là : que faire ?

Les mesures de prévention n'ont pas été suivies ou n'ont pas suffi : les rides sont désormais bien installées. Y a-t-il encore un espoir de les atténuer sans mettre en péril sa santé ?

Le traitement le plus connu pour combattre les rides est le « botox », du nom d'un puissant paralysant, la toxine botulique. Le médecin injecte la toxine pour neutraliser les muscles responsables des contractions. Les expressions faciales sont dès lors plus difficiles à réaliser, ce qui rend les rides moins évidentes. Du même coup, cela rend le visage nettement plus tendu, voire même « tiré ».

Il s'agit d'un traitement à renouveler régulièrement, car l'action de la toxine s'épuise avec le temps. En parallèle, il est possible d'injecter des substances pour combler les rides et non pas seulement les rendre plus discrètes : on utilise le collagène et l'acide hyaluronique principalement.

D'autres techniques, comme le peeling1 ou les lasers, ont montré des résultats satisfaisants tandis que les crèmes anti-rides sont d'efficacité variable : mieux vaut en discuter préalablement avec un dermatologue. Généralement, ils contiennent des substances actives telles que l'acétyl oxo DHEA (qui agit notamment sur l'hydratation de la peau), le Rétinol pur (qui relance la dynamique des cellules de l'épiderme2) ou encore les AHA (qui sont des acides exfoliants : ils accélèrent le renouvellement des cellules mortes et stimulent la synthèse de collagène et d'élastine3).

Sourire rend-il vieux ?

Alors qu'on a tendance à penser qu'un visage souriant et expressif donne une allure plus jeune, une étude vient de démontrer le contraire4. Sourire pourrait changer la façon dont est perçue une personne, et notamment son âge. Les participants à l'étude donnaient systématiquement des âges plus avancés aux visages souriants comparativement aux mêmes visages inexpressifs. Cela serait lié à la mise en évidence des rides d'expression (les fameuses rides dynamiques), surtout au niveau des yeux et des lèvres.

Ali Laimeche de retour au Djurdjura ce 70ème anniversaire du 8 mai 1945

Hommage. *Les festivités de la commémoration du 70ème anniversaire des massacres du 08 mai 1945 qui intervient cette année en hommage au martyr Laimeche Ali, qu'organise la Direction de la Culture de la Wilaya de Tizi-Ouzou, la maison de la culture Mouloud-Mammeri, l'Ecole Régionale des Beaux Arts d'Azazga, le théâtre régional Kateb-Yacine, la cinémathèque de la ville des Genêts et le comité des activités culturelles et artistiques de la wilaya, en collaboration avec le musée du moudjahid de Tizi-Ouzou et le musée du Moudjahid de Sétif, qui ont débuté jeudi au niveau de la capitale du Djurdjura, la wilaya III historique, se poursuivront jusqu'au mardi le 12 Mai prochain.*

En effet, les organisateurs des festivités de la commémoration de cet événement historique ont concocté un menu aussi riche que varié afin de faire connaître à la jeune génération l'histoire de leur pays et que nul n'oubli les sacrifices consentis par nos aïeux pour la liberté.

Au niveau de l'annexe de la maison de la culture Mouloud Mammeri d'Azazga, la journée du jeudi a été marquée par des témoignages de M. Ahmed Sayah, membre de l'Organisation nationale des Moudjahiddines (ONM) de Sétif sur les événements du 8 mai 1945 et une projection vidéos d'un film historique rapportant ces événement intitulé « Le massacre de mai, quand les alliés ont triomphé et les algériens ont été égorgés» produit par la chaîne de télévision El Djazira, en sus d'une exposition de livres d'histoires d'articles de presse et photographie sur les événement du 8 mai 1945.

Cela alors qu'une visite de la maison du martyr Laimeche Ali dans la localité de Tizi Rached, a été organisé au profit des élèves du cycle moyen.

L'ancienne demeure de ce martyr de la révolution sera prochainement classée monument historique. Au niveau de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, une exposition de photos des massacres du 8 mai du musée du Moudjahid de Sétif et de livres d'histoire de la maison d'édition « El Barzakh », a été organisée, hier, au niveau du hall de cette structure culturelle à cette occasion, alors que le Petit Théâtre a abrité une déclamation de poésie de Mme Hemar Djedjiga au tours du thème de la révolution et des témoignages vivants sur les évènements du 8 mai présentés par Ahmed Sayeh membre de l'Organisation nationale des Moudjahiddines (ONM) de Sétif sur les massacres du 8 mai 1945 et des témoignages des membres de la famille et des amis de Laimeche Ali.

Le public a également eut droit à une projection vidéos d'un film historique rapportant ces événement intitulé «Le massacre de mai, quand les alliés ont triomphé et les algériens égorgés» produit par la chaîne de télévision El Djazira.

Pour sa part le Théâtre Régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou a marqué cet événement par la présentation d'une pièce théâtrale produite par l'association culturelle « Ithrane Illoula Oumalou » intitulée « le 8 mai 1945 ». La journée d'aujourd'hui sera marquée au niveau de la cinémathèque de la ville des genêts par la projection d'un film cinématographique de Yasmina Adi intitulé « Notre 8 mai 1945 ». Cela alors que le bibliobus se déplacera mardi prochain au niveau de la localité d'Azazga où des cadres de la direction de la culture animeront des débats autours des événements du 8 mai 1945.

Dahbia B

Tizi-Ouzou : *450 millions de DA pour la réhabilitation des chemins communaux*

Une enveloppe de 450 millions de Da a été mobilisée, au profit de la wilaya de Tizi-Ouzou pour la réhabilitation des chemins communaux, a annoncé, mercredi, le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales. Ahmed Adli, qui a conduit une commission interministérielle de haut niveau, afin de se pencher sur la situation de développement dans la wilaya, a annoncé que cette enveloppe a été mobilisée "en application des instructions prises par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieure et des Collectivités Locales lors de son déplacement à Tizi-Ouzou, le 13 avril dernier".

Cette enveloppe, qui est, a-t-il ajouté, "une réponse aux préoccupations soulevées par des présidents d'APC de la wilaya", sera destinée à améliorer le réseau des chemins communaux et permettre à la wilaya de "mener à bien son programme de désenclavement".

La CNL s'engage à libérer 4.000 dossiers avant la fin mai

Habitat rural. L'exécutif de la wilaya de Tizi-Ouzou s'est penché sur la situation des habitants mal logés dans la campagne lors d'une importante réunion tenue avant-hier jeudi au siège de la wilaya sous la présidence du wali et en présences des responsables des directions concernées.

Le directeur des équipements publics a donné un point de situation arrêté au 30 avril 2014, dont la « consistance est de 74.320 aides publiques dont 56. 436 soit 76% sont achevés, 9.528 soit 13% sont en cours de réalisation et 8.356 soit 11% en cours de lancement », précise un communiqué de presse émanant de la cellule de communication de la wilaya. Afin de concrétiser les programmes alloués sur le terrain au niveau des quatre coins de la wilaya où ce genre d'habitation connaît un engouement de la part des citoyens, le wali a « insisté à ce que toutes les solutions soient trouvées de façon à lancer l'ensemble du programme de l'habitat rural afin de permettre à la wilaya de bénéficier d'un nouveau quota ». Pour se faire, et s'agissant des dossiers en instance, la directrice de la CNL s'est « engagée à libérer 4.000 dossiers d'ici la fin du mois de mai en cours et que la majorité des P/APC procèderont au dépôt des dossiers en instance à leur niveau en début de la semaine prochaine ».

Selon le même document, dans le cadre du lacement des projets de logements sociaux en instance ayant rencontrés des contraintes, le wali a « désigné un attaché de cabinet et une commission qui se chargera de statuer sur ces dossiers au cas par cas en effectuant des sorties sur site dès le début de la semaine prochaine ». M. Bouazghi a également insisté sur la « collaboration des P/APC pour apporter leur contribution aux projets de raccordement de 123.000 foyers au gaz naturel en cours de réalisation qui touchera 40% de la population et que si à la fin de l'année le programme en cours s'achèvera le programme de raccordement au gaz naturel au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou sera réglé d'une façon définitive ».

Dahbia B

Le CNES annonce le gel de sa grève à l'université Mouloud-Mammeri

Epilogue. La section du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES) de la wilaya de Tizi-Ouzou a annoncé mercredi le gel de sa grève ouverte, déclenchée le 11 février dernier pour demander la prise en charge des revendications socio-professionnelles des enseignants. Le coordinateur de wilaya du CNES, Ould Ouali Samy, a indiqué à l'APS que la décision du gel de la grève a été prise par l'assemblée générale du CNES, suite à une réunion ayant regroupé les représentants de ce syndicat avec les autorités locales, et durant laquelle "il y a eu la signature d'un protocole d'accord portant engament à satisfaire les revendications de enseignants universitaires", a-t-il souligné. Le CNES a toutefois menacé de reprendre le débrayage au mois d'octobre prochain "si d'ici-là les engagements ne sont pas respectés et suivis d'application", a-t-il relevé. La décision de gel de la grève et de reprise des cours dès demain jeudi, a ajouté le syndicaliste, est motivée également par "le souci de ne pas brader la formation des étudiants pénalisés par cette grève". Aussi pour rattraper les cours perdus, le CNES a demandé la tenue d'une réunion qui regroupera les responsables de l'université de TiziOuzou, le CNES et les représentants des étudiants afin d'élaborer un plan de reprise, a-t-il dit. Les enseignants ont déjà manifesté leur disponibilité à continuer à enseigner jusqu'au 15 juillet prochain, et à reprendre dès le mois de septembre afin de rattraper les cours perdus et programmer les examens a-t-il indiqué. En février dernier, le CNES est entré en grève ouverte pour demander, entre autre, l'octroi d'un nouveau quota de logements pour satisfaire la demande totale exprimée, estimée actuellement à 1500 postulants, la valorisation de l'expérience de l'enseignant par, notamment, la révision du statut particulier de l'enseignant-chercheur, la révision à la hausse des salaires des enseignants chercheurs, et la mise en place d'un système de revalorisation salariale annuelle pour tous les salariés. La grève du CNES a suscité l'inquiétude des étudiants de l'université de TiziOuzou, dont ceux du département d'anglais les plus touchés par cet arrêt des cours, qui ont organisé des actions de protestation dont des sit-in, l'occupation du rectorat et la fermeture symbolique du portail de l'université de TiziOuzou, afin de tirer la sonnette d'alarme et demander des solutions pour ne pas aller vers une année blanche. Début avril dernier une commission du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique s'était déplacée à TiziOuzou et rencontré les responsable de l'université et des représentés du CNES pour examiner, entre autres revendications, avec l'administration de l'université, le volet logement au profit des enseignants. La délégation ministérielle avait insisté sur la "célérité" de l'étude des dossiers de demande de logements par la commission compétente et au classement des demandeurs, afin de permettre l'affectation ou la pré-affectation du quota de 220 logements décidé par le wali de Tizi-Ouzou, et dont la réception est prévue "incessamment", sachant que le programme sectoriel de 220 logements est en cours de lancement, suite à la réévaluation de l'opération. Elle a par ailleurs relevé que parmi les infrastructures en cours de réalisation, 17.000 places pédagogiques et 16.500 lits, respectivement 4.000 places et 6.000 lits seront livrés "l'été prochain".

Mots Fléchés Géants N° 611

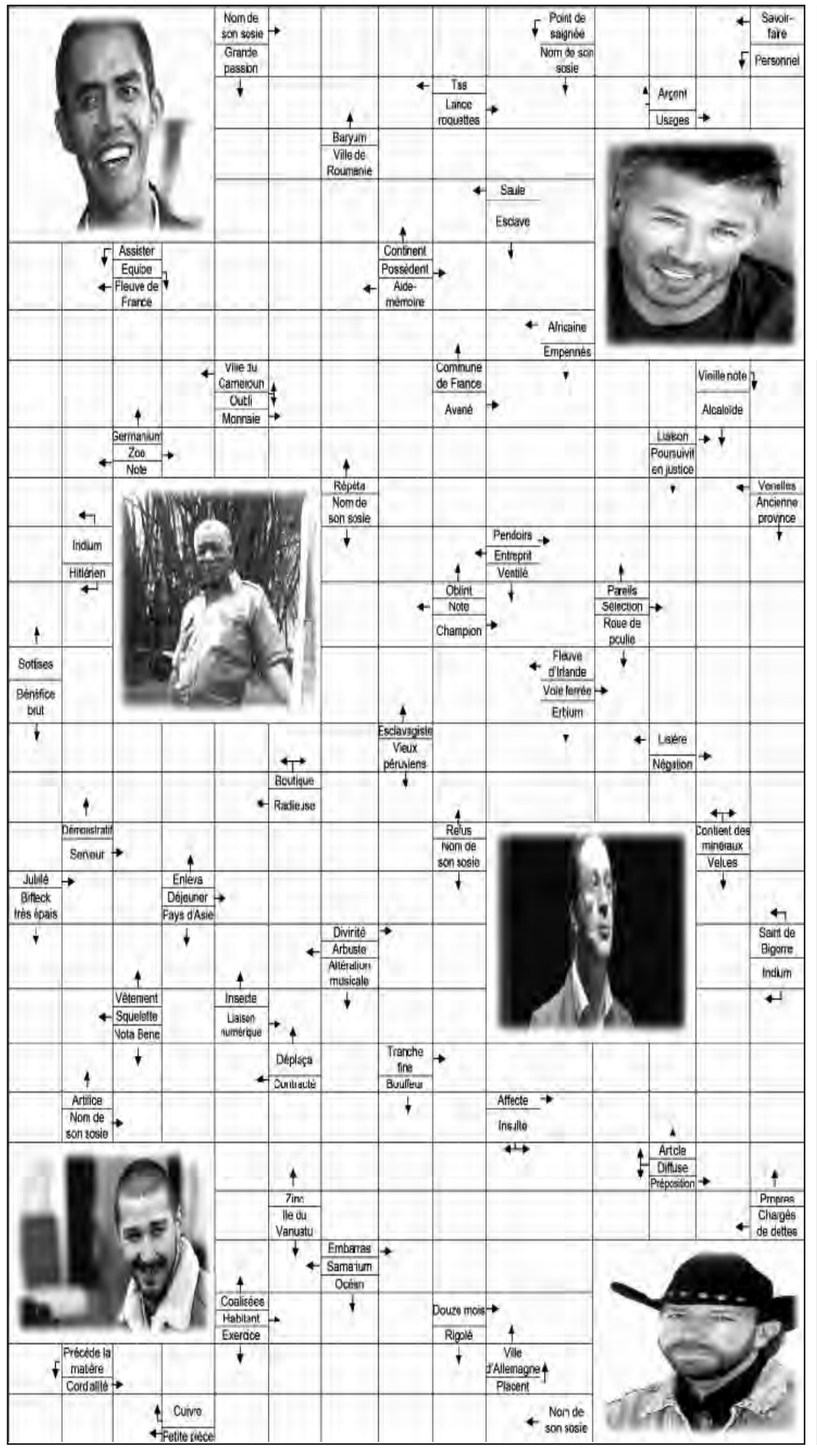

Sadi Djouder

THEME

06 sosies de personnalités d'origines totalement différente

Le poète Robert Zend se plaisait à dire que "les gens ont quelque chose en commun : ils sont tous différents". Seulement voilà, avec plus de 7 milliards d'individus vivant sur Terre, il y a des chances qu'un être vous ressemble étrangement sur cette planète. Et si vous aviez un sosie blanc, noir, jaune…ou vert ?

Solution MFG N° 610

R	A	B	O	T	E	E	■	H	E	T	E	R	I	E
A	T	O	N	E	■	P	O	U	S	■	P	O	R	T
V	E	N	U	■	S	A	U	E	■	M	A	T	I	R
I	L	E	■	S	E	V	I	■	C	O	T	I	■	S	A
S	E	■	P	E	R	E	■	C	O	D	E	S	■	N
E	■	G	E	N	T	■	R	A	T	E	E	■	A	G
S	A	L	U	T	■	R	E	N	O	M	■	C	L	E
■	P	U	R	■	L	A	G	O	N	■	M	E	T	■
G	R	E	■	M	A	L	I	N	■	S	A	L	E	R
R	E	■	F	U	T	E	S	■	G	A	L	E	R	E
A	■	P	R	E	T	S	■	B	O	I	T	E	N	T
V	E	R	I	T	E	■	S	I	G	N	E	■	A	O
E	C	O	T	S	■	E	T	A	N	T	■	N	T	U
■	O	S	E	■	S	T	A	S	E	■	N	O	I	R
P	R	E	■	E	L	U	D	A	■	N	A	I	F	■
O	E	■	E	L	A	V	E	■	L	O	G	E	■	B
U	■	O	G	I	V	E	■	B	O	U	E	■	N	I
R	E	T	I	R	E	■	P	R	I	S	■	S	U	■
■	M	E	N	A	■	P	L	U	S	■	V	I	E	S
L	I	R	E	■	A	R	A	S	■	B	O	S	S	E
I	R	A	■	N	I	E	T	■	C	R	I	E	■	C
S	S	■	C	I	L	S	■	R	A	I	E	■	N	U
I	■	O	R	E	E	■	S	I	L	O	■	C	O	R
E	M	I	E	R	■	A	E	D	E	■	S	A	T	I
R	O	N	D	■	A	S	P	E	■	M	A	L	E	T
E	N	T	O	R	S	E	■	S	I	N	C	E	R	E

Une journée contre l'irresponsabilité sur la route

Sensibilisation. *La sûreté de daïra de Tigzirt sur mer située à une quarantaine de kilomètres au nord de Tizi Ouzou n'a pas lésiné sur les moyens en vue d'une sensibilisation réelle de la société à l'impératif de prévention routière.*

«Commence par toi et sois responsable » est le slogan choisi pour la circonstance. Pour cela, la communauté estudiantine locale est conviée dans la salle Mizrana au centre-ville de la mythique station balnéaire kabyle. Des lycéens, des collégiens et des chérubins du primaire sont réunis dans cette belle salle mais néanmoins exigüe pour entendre une conférence magistrale du loquace adjudant Toufik. Le conférencier, aidé pour l'occasion par des agents de la protection civile, a insisté tout le long de la conférence sur les dangers mortels du non-respect du code de la route et des consignes de sécurité. « La sécurité routière est l'affaire de tous et non des seuls corps de sécurité. Le citoyen ordinaire, l'école, les autorités civiles et sécuritaires doivent conjuguer leurs efforts pour lutter contre un phénomène des plus dramatique de notre ère : la mortalité sur les routes. Il y va de la vie de nous tous » insiste-il. « Quand on sait que l'Algérie détient le triste record dans ce domaine, ce genre de rencontre est plus que souhaitable. Les enfants sont plus sensibles au danger que représente la route en général que leurs ainés qui exagèrent dans le fatalisme » assure Saïd. T, directeur d'une école primaire de la ville. Dans un silence religieux, les écoliers ont écouté le conférencier de bout en bout. Des vidéos horribles d'accidents de la route sont projetées sur l'écran géant de la salle pour faire sentir en image les conséquences de l'irresponsabilité de certains chauffards. Cette louable initiative est pensée pour atteindre la conscience des jeunes d'aujourd'hui qui deviendront des conducteurs de demain. « Je suis sidéré par les images projetées. Elles sont choquantes mais je me rends compte après cela que nos routes tuent beaucoup. Désormais, je ne dois plus dire que je ne savais pas parce que cette présentation exhaustive de la situation de notre police nationale est plus qu'alarmante et doit nous inciter tous à plus de prise de conscience et de responsabilité. Les comportements au volcan doivent être humainement exemplaires » déclare le petit Oumaouche Dali

de l'école Kheloufi. Le bilan des accidents de la route pour la seule région de Tigzirt à laissé pantois les présents. « Beaucoup de drame pour une aussi petite région » s'étonne un citoyen présent à la conférence. Quant à lui, un lycéen d'Omar Toumi, attire l'attention des présents sur l'état de nos routes. « Nous devons regarder nos voisins du nord pour comprendre que nos routes ne répondent à aucune norme de sécurité. Point de trottoirs, points d'aires d'arrêt d'urgence. Il faut toute une gymnastique pour conduire un véhicule chez nous. La responsabilité est partagée entre ceux qui gèrent le réseau routier et autoroutier ainsi que les conducteurs » déclare-t-il dans une courte intervention saluée par l'assistance. La route qui mène de Tigzirt à la commune voisine des Iflissen pour ne citer que celle-là, est l'exemple vivant de l'irresponsabilité de certains entrepreneurs et de ceux qui sont censés suivre les travaux des chantiers. Des gravats, des camions déversent du sable, du tuf et de la terre jusqu'au milieu de la chaussée causant ainsi des désagréments et des ennuis aux usagers de la route des semaines durant. « Les chantiers s'éternisent et nos déboires s'accentuent chaque jour que dieu fait. Aucun agent pour réguler la circulation, aucun panneau pour avertir de la présence d'un chantier »râle un chauffeur de bus qui assure la ligne Tigzirt-Iflissen. Dans le hall de la salle de conférence, des brochures et des dépliants sont mis à la disposition du public pour illustrer le travail de la sûreté nationale dans tous les domaines. Les écoliers ont quitté le lieu avec la conviction d'avoir appris quelque chose d'utile lors de ce rendez-vous qui se veut avant tout pédagogique. Mission accomplie donc pour le chef de sureté de Daïra de Tigzirt puisque les autorités locales (APC, Daïra) n'étaient pas visibles pour la circonstance et ce pour des raisons que nous ignorons.

B. Rabah

Cnapest : *le coordinateur de wilaya « agressé par le directeur du CEM «Mouloud Kacem»*

C'est, en tout, cas ce qui a été rapporté dans un rapport rédigé par le Bureau de wilaya du Cnapeste et dont nous détenons une copie. En effet, dans le document, il est clairement mentionné qu'en date du 07 avril 2015, le coordinateur de wilaya du Cnapeste s'est rendu audit CEM, après l'accord de la direction de l'éducation, dans le but de « détendre » l'atmosphère pour permettre aux enseignants de reprendre leur travail, en attendant que la direction de l'éducation puisse remédier à la situation qui a prévalu au sein de cet établissement scolaire. Selon le rapport, il ressort, qu'à son arrivée et après avoir demandé à être reçu par le directeur dudit collège, il lui a été répondu qu'il était absent. C'est le conseiller de l'éducation qui est allé le retrouver dans la salle des professeurs. Il lui aurait d'abord demandé de lui remettre l'autorisation d'entrée au CEM avant de l'intimer de sortir de la salle des professeurs. « Il s'agit tout simplement d'un excès de zèle auquel s'ajoute un abus d'autorité de ce subalterne car ce dernier n'a pas cette prérogative d'exiger ce genre de document donc pas habilité à le faire.D'autant plus que le coordinateur du Cnapeste est avant tout un enseignant et ne saurait être considéré comme une personne étrangère. Quelque temps après et au moment où le représentant du Cnapeste s'apprêtait à sortir du CEM, le directeur arrive et commence, tout en poussant de ses mains vers la porte de sortie, à déverser un transport de termes obscènes et blasphématoires. « Il s'est même saisi d'un manche à balai tout en demandant où se trouvait la voiture du coordinateur pour la casser », peut-on lire dans le rapport

B. M

290 logements distribués et 50 autres déjà en chantier à Bouira

Habitat. Le wali de Bouira a effectué jeudi une visite de travail au niveau du chef-lieu de la wilaya. C'est ainsi qu'il s'est rendu du côté de la cité 140 logements pour procéder à la pose de la première pierre de 50, des 500, logements (LPA) dont le promoteur est l'OPGI. La réalisation de ce projet, dont le délai a été fixé, sur papier, à 18 mois coûtera une bagatelle d'un peu plus de 13 milliards de centimes. Il s'agit de 50 logements, des F3, scindés en 3 blocs, qui seront bâtis sur une surface de 1463,52 m2, avec un poste de transformation intégré. Ces blocs seront dotés de deux aires de jeux, de deux aires de détente et d'une aire de repos. Poursuivant sa tournée, le wali s'est rendu là où sera érigé un groupe scolaire de type D1 situé de la nouvelle cité dite « 56 logements ». Avant de poser la symbolique première pierre, le premier responsable de la wilaya a reçu des explications concernant cette future réalisation qui rendra un grand service aux familles et à leurs enfants résidant dans cette cité. Estimée à près de 5 milliards de centimes, cette future école de 12 classes et d'un logement d'astreinte (F3) devra être achevée dans un délai de 12 mois. Le wali dira au promoteur que le délai est assez exagéré et que « 8 mois devrait suffire ». Il lui a donné rendez-vous pour « la fin du mois de décembre ». L'ultime visite de la matinée l'a conduit à l'Est de la ville de Bouira, plus précisément à la nouvelle cité des 290 logements pour l'opération de la remise des clés aux bénéficiaires de ces logements (LPA). Sur place, le wali a reçu des explications sur la réalisation de cette nouvelle cité. Ainsi, 28 entreprises dont 9 pour la réalisation, 6 pour les VRD (Voierie et Réseaux Divers) et 6 pour les services, y ont participé. Le montant engagé pour la concrétisation de cette cité dépasse les 95 milliards de centimes. Jusqu'à la veille de la visite officielle du wali, soit le 06 mai 2015, quelques 83 milliards de centimes ont été consommés. Ce qui représente un taux de 87% de somme globale.

B Mechoub

Sit-in du Cnapeste dans les couloirs de la direction de l'éducation de Bouira

Protesta. Lors de sa réunion, tenue le 05 mai dernier, le conseil de wilaya du Conseil National Autonome du Personnel Enseignant du Secteur Ternaire de l'Education (Cnapeste) de Bouira, et à travers une déclaration dont une copie nous a été transmise, dénonce « les pratiques de la tutelle qui consistent à opérer des ponctions arbitraires au moment où toute l'attention des enseignants est centrée sur la priorité de terminer les programmes scolaires et d'accompagner les élèves dans leur préparation pour les compositions et examens officiels ». Pour les membres de ce conseil de wilaya, « Ce comportement de la tutelle trouve son explication dans l'absence de volonté de ses responsables à faire de la stabilité une de leurs priorités ». À cet effet, le conseil de wilaya leur fait endosser l'entière responsabilité des conséquences qui pourraient en découler. Par ailleurs et sur un autre cas, il a été demandé à la tutelle « de dépêcher une commission qui aura à enquêter sur la gestion autocratique du directeur du CEM ''Mouloud Kacem NaïtBelkacem'' d'El-Hachimia et aux transgressions à répétition des lois de la part de ce chef d'établissement scolaire ». Selon les membres du conseil de wilaya du Cnapeste, ce directeur aurait abusé de son autorité contre une des enseignantes de ce CEM durant et après la rupture de la grève nationale. « Pis encore, peut-on lire dans la déclaration, le même directeur a insulté notre représentant du conseil de wilaya et a tenté de l'agresser physiquement». Les délégués des professeurs affiliés au Cnapeste rappellent et affirment que la tutelle a été informée de « ces violations des lois de la part de ce responsable puisque ces dépassements ont été rapportés et dénoncées plusieurs fois depuis plus d'une année ».
En date du 14 avril 2015, une commission d'enquête ministérielle s'est déplacée à Bouira et a transmis son rapport au courant de la semaine dernière. Or, la direction de l'éducation qui a reçu ledit rapport n'a pas réagi en prenant les mesures réglementaires qui s'imposent et qui mettraient un terme à ce genre de comportement de la part d'un chef d'établissement scolaire. De ce fait, le conseil de wilaya du Cnapeste dénonce et condamne « les tergiversations de la direction de l'éducation » et décide d'organiser pour le 12 mai 2015, à partir de 14 heures, « un sit-in de ses membres dans les couloirs du siège de la direction de l'éducation.

Belkacem Mechoub

Programme Télé

ALGERIE

09:00 Bonjour d'Algérie
10:30 Mawid maa el qadar
11:00 Culture club
12:00 Journal en français
12:25 Tous mes enfants
12:45 Point culturel
13:00 Le médaillon
13:45 Mémoires du 08 mai 1945
14:45 C'est son show
17:00 Football"ASO/MCEE"
18:00 Journal en amazigh
18:25 Mawid maa el qadar
19:00 Journal en français
19:30 Canal azur
20:00 Journal en arabe
20:45 Sur le fil
21:45 Alhane wa chabab
23:50 Canal azur

RMC DÉCOUVERTE HD24

06:15 Mission : protection
07:50 Top Gear
08:50 Top Gear France
09:55 Wheeler Dealers - occasions à saisir
12:25 Les bûcherons du marais
15:30 Storage wars : adjugé,vendu
19:05 Wheeler Dealers - occasions à saisir
20:45 L'ENFER CARCÉRAL
23:15 Sociétés secrètes
00:15 Les énigmes de l'histoire

Chérie 25

06:00 Téléachat
09:00 New York 911
13:45 Sous les jupons de l'histoire
20:50 MÉTÉORITES
22:30 CHOC EN PLEIN CIEL
00:15 J'ai dit oui à la robe
03:10 Programmes de nuit

TF1

06:30 TFou
08:10 Téléshopping - Samedi
10:10 L'affiche de la semaine
10:25 Tous ensemble
11:10 Tous ensemble
12:00 Les 12 coups de midi
12:55 Trafic info
12:57 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:20 Grands Reportages
14:35 Reportages
15:15 Un bébé devant ma porte
17:00 Tous ensemble
17:55 50 mn inside
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Loto
20:38 Trafic info
20:45 Nos chers voisins
20:55 STARS 80, LE CONCERT EN DIRECT DU STADE DE FRANCE
23:20 NEW YORK UNITÉ SPÉCIALE
02:35 Trafic info
02:40 50 mn inside
04:15 Découverte du monde
04:45 Musiques
05:25 Reportages

france 2

06:05 Talons aiguilles et bottes de paille
07:00 Télématin
10:00 Thé ou café
10:50 Un mot peut en cacher un autre
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:45 Point route
12:50 Ma maison s'agrandit, se rénove
13:00 Journal de 13 h
13:20 13h15, le samedi
14:00 Mon envoyé spécial
14:40 La famille Millevoies, à chacun son métier
14:45 Non élucidé
16:25 Secrets d'histoire
18:10 Pyramide
18:45 Mot de passe
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents, mode d'emploi, météo
20:55 N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES
23:10 ON N'EST PAS COUCHÉ
02:20 Déconne cheese
02:30 Alcaline, le mag
03:20 Thé ou café
04:00 Mes bisons et moi
04:50 A bord de l'express côtier
05:15 Courant d'art
05:25 Infrarouge

france 3

06:00 Euronews
06:35 Ludo
08:15 Samedi Ludo
11:20 Consomag
11:25 Météo
11:30 La voix est libre
12:00 Le 12/13
12:55 Météo à la carte, le Samedi
13:25 Les Grands du rire
15:00 En course sur France 3
15:25 Dans votre région
16:45 Expression directe
16:50 Un livre toujours
16:55 Les carnets de Julie
17:55 Questions pour un super champion
18:45 La famille millevoies, à chacun son métier
19:00 Le 19/20
20:00 Météo
20:05 Tout le sport
20:10 Ma maison s'agrandit, se rénove
20:15 Météo régionale
20:20 Zorro
20:50 MEURTRES À CARCASSONNE
22:30 Météo
22:35 Soir 3
22:55 LES FRANÇOIS
00:30 Du côté de chez Dave
01:40 Les carnets de Julie
02:35 Un livre toujours
02:40 Le monde de Jamy
04:30 Météo à la carte, le Samedi
04:50 Les Matinales
05:10 Questions pour un super champion

CANAL+

06:05 Veep
07:00 Les Guignols de l'info
07:10 Zapping
07:15 Le petit journal
07:45 47 ronin
09:40 Le bureau des légendes
11:35 L'album de la semaine
12:05 Météo
12:10 Le petit journal de la semaine
12:45 Le tube
13:45 L'effet papillon
14:25 Samedi sport
14:45 Rugby : Toulon / Castres
16:40 Football : Caen / Lyon
19:00 Le JT
19:10 Salut les terriens !
20:25 Made in Groland
20:55 HOMEFRONT
22:35 JOUR DE RUGBY
23:15 Jour de foot
00:10 Mise à l'épreuve
01:45 Les salauds
03:25 Le voyage extraordinaire de Samy
04:45 Surprises
05:05 Le vent se lève

arte

06:30 Escapade gourmande
07:00 X:enius
07:55 360°-Géo
10:30 Les Alpes vues du ciel
13:25 Future
14:00 Yourope
14:25 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
15:10 Chemins d'écoles, chemins de tous les dangers
18:05 Cuisines des terroirs
18:35 Arte reportage
19:30 Les dessous des cartes
19:45 Arte Journal
20:00 360°-Géo
20:45 Silex and the city
20:50 MONUMENTS ÉTERNELS
22:10 LA FACE CACHÉE DES FESSES
23:05 Tracks
23:50 Berlin live : Kitty, Daisy & Lewis
00:50 Trop belle pour être honnête
02:20 Let's play, boy
03:50 Pleins feux sur les pompiers
05:00 Court-circuit
05:50 Les clés du paradis

M6

08:30 M6 Boutique
10:40 Cinésix
10:50 Storage wars : enchères surprises
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
14:05 D&CO, une semaine pour tout changer
16:50 Cauchemar en cuisine
18:35 Un trésor dans votre maison
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 HAWAII 5-0
01:10 Sons of anarchy

5

06:45 Zouzous
10:15 Consomag
10:20 Silence, ça pousse !
11:20 La maison France 5
12:25 Les escapades de Petitrenaud
13:00 C à vous le meilleur
13:55 Poivre & Sel - Deux oursons en arctique
14:25 La seconde vie des dinosaures
15:20 Hélène & les animaux
16:15 Le monde des araignées
17:10 Les aventures d'un gentleman-voyageur
18:10 Les 100 lieux qu'il faut voir
19:05 Dangers dans le ciel
20:00 Entrée libre
20:35 ÉCHAPPÉES BELLES
22:10 ARMÉNIE
23:00 A vous de voir
23:30 Les chemins de l'école
00:20 L'histoire du monde
01:10 Jean-Paul Gaultier ou les codes bouleversés
02:00 Les requins-baleines des Galapagos
03:00 La nuit France 5
05:45 Hubert Reeves... la belle histoire

4

06:05 Code Lyokô
06:25 Les 4 fantastiques
07:10 Slugterra
08:25 Tortues Ninja
10:10 Star wars rebels
11:00 Dragons
12:05 Shaun le mouton
12:15 Les Zouzous
13:35 Consomag
13:45 Une saison au zoo 3
16:50 Shirley et Dino à Marigny
18:35 Un gars, une fille
20:45 La famille millevoies
20:50 LA LÉGENDE DES CRÂNES DE CRISTAL
22:15 LES AVENTURES DE BILLY STONE : LE MÉDAILLON SACRÉ
23:35 Doctor Who
01:05 Monte le son, le mag
01:30 Monte le son, les sessions
01:40 Monte le son, le live
02:40 Blue exorcist
05:15 Un gars, une fille

8

07:00 Télé achat
09:00 Le zap
13:40 Le secret du manoir
15:20 L'angoisse d'une mère
17:00 Le lit du diable
18:45 Direct Auto
20:45 D8 le JT
20:50 LE MAILLON FAIBLE
00:10 Programmes de nuit

W9

06:00 Wake up
08:05 @ vos clips
09:00 Turbo
09:45 Hit talent
10:40 Génération hit machine
12:35 Météo
12:40 Ma famille d'abord
15:30 Marvel : les agents du S.H.I.E.L.D.
17:50 Le meilleur de Golden Moustache
18:00 Soda
20:00 Météo
20:05 Talent tout neuf
20:10 Les Simpson
01:00 Les Simpson
01:20 Les Simpson
01:50 Les Simpson
02:30 Météo
02:35 Programmes de nuit

TMC

08:45 Alerte Cobra
09:35 Alerte cobra
10:35 Walker, Texas ranger
13:15 TMC Infos
13:20 TMC Météo
13:30 Les experts : Manhattan
15:15 Close to home : juste cause
17:50 Les mystères de l'amour
20:40 TMC Météo
20:50 NEW YORK SECTION CRIMINELLE
23:25 Canapé quiz

NT1

05:50 Les mystères de l'amour
06:00 Le destin de Lisa
10:20 Les enquêtes impossibles
13:30 Collision fatale
15:10 La vallée des tempêtes
16:50 New York volcano
18:35 Appels d'urgence
20:05 VDM
20:40 NT1 infos
20:45 Météo
20:50 CHRONIQUES CRIMINELLES

gulli

06:00 La Petite géante
06:25 G ciné
06:30 C'est pas sorcier
07:05 Mia
07:40 My little pony, les amies c'est magique
08:35 Gawayn
09:00 Johnny Test
09:35 Monstres contre aliens
10:10 Grojband
10:45 Rekkit
11:35 Gawayn
12:00 Magic : une famille féérique - 2 épisodes
13:20 Winx club
13:50 Mia et moi
14:40 Monster high : un lycée pas comme les autres
14:45 Barbie rêve de danseuse étoile
16:05 Mixels
16:10 Pokemon
16:40 Transformers robots in disguise : mission secrète
17:05 Power rangers super megaforce
17:30 Sonic boom
18:00 Magic : famille féérique
18:50 Hubert et Takako
19:40 Zig et Sharko
20:35 G ciné
20:45 TOTAL WIPE OUT MADE IN USA
00:40 Ratz
01:40 Inspecteur Gadget
02:10 Magic : famille féérique
03:00 Rosie
03:10 Gawayn
03:35 Atomic Betty
04:00 Corneil et Bernie
04:10 Corneil et Bernie
04:25 Ratz
04:35 Ratz
04:50 Shuriken school : académie des ninjas
05:15 Les Zinzins de l'espace
05:25 Les Zinzins de l'espace
05:40 Les Zinzins de l'espace
05:50 Les Zinzins de l'espace

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن والعمران و المدينة
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء لولاية بجاية
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE BEJAIA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF AU 2éme AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/2014 DU 07/12/2014

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, le Directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de BEJAIA informe les soumissionnaires ayant participé au 2eme appel d'offres national restreint N° 30/2014 du 07/12/2014 paru dans les quotidiens nationaux «La Cité et Alfadjr», relatif aux travaux de résorption des déficits en VRD, voies primaires et secondaires des nouveaux POS.

Site : TIGRINE - COMMUNE DE BOUDJELLIL
Lot : VOIRIE, TROTTOIRS ET DEP

Qu'a l'issue de la procédure d'analyse et d'évaluation des offres en date du 23/03/2015 conformément aux critères fixés dans le cahier des charges approuvé sous N° 17/2014 du 09/02/2014 le projet est attribué provisoirement comme suit :

Entreprise retenue	NIF	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai	Note tech.	Observation
ETPHF KERROUCHE FARID	196606170054825	55.342.345,00	54.877.867,20	05 mois	57/100	Offre unique sous réserve de s'aligner sur le montant de l'offre précédente dans le cadre de la consultation N°76/2014 du 21/07/ 2014

A cet effet, conformément à l'article 114 du décret présidentiel sus-visé, les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP et tout soumissionnaire n'ayant pas été choisi désirant prendre connaissance des résultats détaillés de son offre est invité à se rapprocher du siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de BEJAIA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de parution du présent avis.

La Cité **09/05/2015** — **ANEP 323 587**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE LARBA

COMMUNE DE SOHANE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété, le président de l'APC de Sohane tout soumissionnaire et suite à l'avis d'appel d'offre restreint du : **02/03/2015** pour la réalisation du projet :

Réhabilitation de la piste reliant la RN N0°8 TECHT et TAZOUREKHT

publié dans les journaux quotidiens ***AL MICHOIARE ELSIYASI*** et ***La Cité*** du **03/03/2015** et le BOMOP que la commission d'analyse et d'évaluation des offres a déclaré le **05/04/2015** d'avis d'attribution provisoire de marché comme suit :

N°	ENTREPRISE	LA NOTE OBTENUE (l'offre Tech)	MONTANT DE L'OFFRE	DELAI	REMARQUE
01	SNC CE BAP Rc 26/00-0343039 B08 A 26/09/2012	51/100	11.093.940,00 DA	04 mois	MOINS DISANT

Tous soumissionnaires qui sont intéressés de se rapprocher de notre service au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et le BOMOP pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et ce conformément à l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours devant la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et le BOMOP et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Le recours sera déposé au niveau de la commission des marchés publics de la commune.

La Cité **09/05/2015** — **ANEP 323 488**

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/16 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
EMPLACEMENT PRIVILEGIE			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

Majoration : - Choix de la page 50% sur les pages ordinaires et 100% pour la dernière page (2d).
- Publi-reportage : (2) fois tarif de la page ordinaire.

La biodiversité : définition, bénéfices, menaces, liste Rouge...

Planète. *Le terme "biodiversité" vient de la contraction de l'expression anglaise "biological diversity", c'est à dire "diversité biologique". L'expression "biological diversity" a été inventée par Thomas Lovejoy en 1980 tandis que le terme biodiversity lui-même a été inventé par Walter G. Rosen en 1985 lors de la préparation du National Forum on Biological Diversity organisé par le National Research Council en 1986. Le mot "biodiversité" a été employé officiellement pour la première fois en 1988 par l'entomologiste américain E.O. Wilson. Auparavant, on parlait de "diversité du vivant".*

La biodiversité c'est la "variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes." (article 2 de la Convention sur la diversité biologique, adoptée le 22 mai 1992 et ouverte à la signature des Etats lors de la Conférence de Rio le 5 juin 1992, entrée en vigueur le 29 décembre 1993)
La biodiversité s'évalue suivant trois niveaux de diversité biologique.
• La diversité écologique (ou diversité des écosystèmes). Les écosystèmes sont différents en fonction du support de vie (biotope) façonné par la situation géographique, le paysage, le relief, le climat...
• La diversité spécifique (ou diversité des espèces). Dans un même écosystème, on trouve des espèces vivantes très différentes.
• La diversité génétique (ou diversité des gènes). Le patrimoine génétique des animaux différencie les individus au sein d'une même espèce.

Les richesses encore méconnues de la biodiversité

La biodiversité est partout, aussi bien sur terre que dans l'eau. Elle comprend tous les organismes, depuis les bactéries microscopiques jusqu'aux animaux et aux plantes plus complexes. La biodiversité dite négligée (invertébrés marins et terrestres, plantes, champignons) représente pourtant 95% de la biodiversité !
Des indicateurs tels que le nombre d'espèces dans une zone donnée peuvent permettre le suivi de certains aspects de la biodiversité.
Les scientifiques considèrent que le nombre réel d'espèces vivantes sur Terre se situerait entre 8 et 30 millions. Or, nous n'en connaissons que 1,8 million ! Actuellement, environ 16 000 nouvelles espèces sont décrites chaque année ; à ce rythme, il faudrait entre 500 et 1000 ans aux scientifiques pour achever l'inventaire. Dans les océans, on estime qu'il y a plus d'un million d'espèces, seulement 250 000 sont décrites. Les 3/4 des espèces vivant dans les profondeurs de la Méditerranée sont encore inconnues (programme Census of Marine Life, 10/2010).

Les Hotspots

Certaines régions sont considérées comme les plus riches en espèces mais aussi comme les plus menacées de la planète. Elles sont appelées Hotspots (selon l'ONG Conservation International) ou Ecorégions prioritaires (selon le WWF).

La biodiversité ordinaire et la biodiversité symbolique

Trop souvent, la biodiversité n'est considérée qu'à travers certains êtres vivants emblématiques comme les ours polaires, les baleines, les pandas géants, les tigres, les éléphants... Elle est qualifiée de biodiversité symbolique ou remarquable. Même si ces espèces animales ne doivent pas disparaître, il ne faut pas oublier les autres espèces, moins attendrissantes mais qui ont également un rôle essentiel dans leurs écosystèmes.
Dans ce dernier cas, on parle de biodiversité "ordinaire". Les oiseaux apparaissent comme de bons indicateurs de l'état de la biodiversité du fait de leur position élevée dans les chaînes alimentaires. Cette biodiversité ordinaire, nous la cotoyons souvent, dans nos jardins, bosquets, dans des espaces laissés en friche. L'aménagement de ces espaces par soucis d'esthétisme dégrade très fortement la biodiversité ordinaire qui y vit. Or, la ville, monde minéral ne laisse que peu de place à cette biodiversité ordinaire pourtant essentielle.

Les apports de la biodiversité

La biodiversité offre de nombreux bienfaits fondamentaux aux humains, qui vont au-delà de la simple fourniture de matières premières (pour l'habitat et l'habillement).
La biodiversité soutient quantité de processus et de services des écosystèmes naturels, tels que la qualité de l'air, la régulation climatique, la purification de l'eau, la lutte contre les parasites et les maladies, la pollinisation et la prévention des érosions. Le bien-être – et la survie – des humains est difficilement concevable sans une biodiversité florissante. Les systèmes alimentaires sont fortement dépendants de la biodiversité et une proportion considérable de médicaments est directement ou non d'origine biologique. Des pans entiers de nos économies dépendent également de la biodiversité. C'est pourquoi, la perte de biodiversité a des effets néfastes sur plusieurs aspects du bien-être humain, tels que la sécurité alimentaire, la vulnérabilité face aux catastrophes naturelles, la sécurité énergétique et l'accès à l'eau propre et aux matières premières. Elle touche également la santé, les relations sociales et la liberté de choix.

Les atteintes à la biodiversité

Sur l'ensemble de la planète, 60 % de milieux naturels ont été dégradés au cours des 50 dernières années. La destruction et la fragmentation des milieux naturels liées, en particulier, à l'urbanisation croissante, au développement des infrastructures de transport ou à la surexploitation des ressources affectent tout particulièrement la biodiversité.
Disparition des habitats (forêts, récifs coralliens,...), surexploitation du vivant (chasse et surpêche), pollutions industrielles et agricoles, extension des villes et des infrastructures de transport, dégradation et destruction des paysages, introduction d'espèces invasives, changements climatiques, conversion en terres agricoles, désertification...
Les causes de la disparition du vivant sont nombreuses et l'ampleur de la crise de la biodiversité est désormais avérée.
Presque tous les écosystèmes sur Terre ont été transformés de façon considérable suite aux activités humaines et des écosystèmes continuent à être modifiés par l'agriculture et d'autres fins.
En effet, depuis la Révolution industrielle, l'humanité exploite les ressources naturelles comme si elles étaient infinies, ce qui n'est pas le cas.
C'est pourquoi, en quelques décennies, les altérations et les destructions causées par l'homme aux écosystèmes naturels – en particulier la déforestation des forêts primaires, les forêts tropicales, les zones humides, les mangroves, les lacs, les rivières, les mers et les océans – ont crû à un rythme inquiétant. Ainsi, depuis seulement l'an 2000, les forêts primaires ont perdu 6 millions d'hectares par an. Près de 20% des récifs coralliens ont été détruits, du fait, notamment de la pollution et de la surpêche.

La biodiversité en ville

Les espaces urbains minéralisés et stériles détruisent presque toute vie végétale et empêchent la libre circulation des espèces.
C'est pourquoi, l'aménagement de la ville doit être entièrement revu pour qu'il intègre la nature sans compromettre les corridors biologiques indispensables à la survie de certaines espèces.
C'est un véritable défi, trop peu considéré, car la ville a généralement tout supprimé : terres agricoles, vergers, ruisseaux, prairies, forêts... et donc les terriers, nids, habitats...
De plus des plantes exotiques sont implantées pour adorner les jardins et les rares espaces verts, ce qui nuit à la biodiversité locale car la plupart des espèces introduites sont des invasives.
Enfin, les axes de transport et de communication fragmentent les espaces en coupant les forêts, les plaines, ce qui se traduit par l'incapacité pour certaines espèces de se reproduire et de chasser. La multiplication des axes routiers est, à ce titre, une véritable catastrophe comme en témoigne la disparition des 3/4 des lapins de Garenne en France : ils étaient 13 millions en 1975 et seulement 3 millions en 2000.

La biodiversité dans les zones agricoles

Le pire ennemi des vers de terre est le labour, victimes des charrues, des tracteurs, des oiseaux tandis que la microvie du sol est tuée par les rayons UV. "LA différence est énorme : là où la terre est labourée, on trouve seulement 50 kg de vers par hectare contre 2 à 4 tonnes où l'on ne laboure pas" Denis Loyer, directeur adjoint des opérations techniques à l'Agence française de développement (AFD).
Après plus de 50 ans d'agriculture intensive, beaucoup de sols sont aujourd'hui biologiquement morts avec un maigre 1% de matière organique.
Les engrais chimiques sont alors utilisés pour pallier le manque. Ce qui est idiot puisque les vers de terre faisaient alors gratuitement ce travail, d'autant plus qu'ils labourent en terre en profondeur, creusant des galeries qui permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer, et non de ruisseler.
Le remembrement et la disparition des haies a également entraîné une perte considérable de biodiversité et de services rendus à l'Homme pour lutter contre les nuisibles, ce qui explique le recours aux pesticides.

Les extinctions de masse

La Terre a connu 5 extinctions massives qui se sont caractérisées par une disparition assez brutale d'une grande partie de la vie.
Au cours des 540 derniers millions d'années, une vingtaine de crises plus ou moins intenses se sont succédées. La plus dévastatrice d'entre elles s'est déroulée il y a 252,6 millions d'années avec une violence encore aujourd'hui inégalée : la crise permo-triasique qui décima plus de 90% des espèces marines alors existantes (CNRS, 02/2010)

La sixième extinction de masse

Actuellement, la perte de biodiversité et les changements dans l'environnement qui y sont liés sont plus rapides qu'à aucune période de l'histoire de l'humanité. De nombreuses populations animales et végétales sont en déclin, que ce soit en termes de nombre d'individus, d'étendue géographique, ou les deux.
La disparition d'espèces fait partie du cours naturel de l'histoire de la Terre. Cependant, l'activité humaine a accéléré le rythme d'extinction, qui est au moins 100 fois supérieur au rythme naturel d'extinction, un rythme qui ne cesse d'augmenter, certains biologistes renommés comme E.O. Wilson parlent de 1000 fois !
L'extinction actuelle, provoquée par les activités humaines, est comparable à une crise biologique majeure puisque d'ici à 2050, on considère que 25 à 50 % des espèces auront disparu.
Or, plusieurs millions d'années sont nécessaires pour recouvrir une diversité biologique suite à une extinction massive.
Ainsi, les sociétés humaines, qui ont amorcé cette extinction de masse scellent définitivement le sort de l'humanité : nous serons à la fois la cause et les victimes de cette sixième extinction de masse...

La ministre de la culture annonce une convention-cadre avec le ministère des travaux publics

Une convention-cadre entre le ministère de la culture et celui des travaux publics est en cours d'élaboration pour préserver les sites archéologiques découverts lors de la réalisation de projets publics, a annoncé jeudi la ministre de la culture, Mme Nadia Labidi lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales.
La réalisation de certains projets a été suspendue en raison de la découverte de sites archéologiques lors des travaux, a indiqué Mme Labidi qui a appelé à la préservation de ces monuments archéologiques, citant la réalisation d'une bibliothèque à Constantine dont les travaux ont été suspendus en raison de la découverte d'un site archéologique sur les lieux.
Répondant à une question du membre du Conseil de la Nation, Mohamed Boutebba sur l'existence d'une étude sérieuse pour répertorier les monuments archéologiques à travers le territoire national, la ministre a indiqué que cela, "est obligatoire en vertu de la loi malgré les difficultés rencontrées".

Pour la ministre de la culture, la classification du patrimoine est une opération qui tend à préserver l'identité nationale ajoutant que l'Office national de gestion des biens culturels chargé de la préservation du patrimoine assurait des missions "assez lourdes", c'est pourquoi le ministère "étudie actuellement des mécanismes à même d'alléger ces missions".
Dans le même contexte la ministre a affirmé que le nombre d'architectes spécialisés dans la préservation et la réhabilitation du patrimoine, ne dépassait pas les 50 architectes qualifiés, soulignant la nécessité de se spécialiser dans ce domaine pour atteindre le nombre requis en architectes et bureaux d'études.
En réponse à une question d'un membre du Conseil de la Nation concernant la réhabilitation des Ksours (palais) de Bechar, la ministre a indiqué que les opérations de restauration "doivent respecter les normes en vigueur en matière de restauration notamment dans les régions du sud".
"La restauration contribue à la préservation du patrimoine", a ajouté la ministre qui a appelé la société civile à participer à l'opération et à créer des micro entreprises spécialisées en la matière.
Dans sa réponse, la ministre a affirmé que son département "doit s'ouvrir sur l'Université afin de faire participer les diplômés et les former outre l'élaboration d'une banque de données pour le patrimoine immatériel".

Moussaouer Athmane

Quand le poète retourne à l'école

Fils de chahid, de Djermouna et de Kherrata, Athmane se souvient de ce matin du mois d'avril 1965, jour de son départ vers un exil volontaire qui le mènera de l'autre côté de la Méditerranée, en terre française où il élira domicile. Il avait dix-sept ans. Pour tout bagage, il possédait un stylo bic et un bloc-notes Rhodia.

Il se souvient de ses deux mères comme il dit : la Mère et la Patrie. Celle qui lui a donné la vie, et sa région natale, celle qui a donné un sens à son existence. Ce fut la première fois que le fils quittait sa mère biologique pour une destination lointaine, et pour une durée incertaine. La brusque séparation du garçon et de sa maman a inspiré à l'adolescent un poème écrit en kabyle, et qui sera interprété par le chanteur Idless Abdel. Traduction d'un extrait :

Yemma

Laisse-moi partir, ma chère mère
Laisse-moi partir, du fond du cœur
C'est à mon tour de m'exiler
Grâce à Dieu, ta misère sera soulagée
Je pars contre mon gré
Courage, maman, c'est la destinée.

Au-dessus des nuages je me suis envolé
J'ai déplié mes ailes de faucon et j'ai plané
Au milieu des plus beaux jardins de Paris,
Ce soir, je vais me poser, si Dieu le permet.
À la fête de l'Aïd, je te le promets,
Je serai revenu et, à nouveau réunis,
notre joie sera embellie
d'ambre et de henné.

Moussaouer Athmane est devenu un poète et un compositeur ; il manifeste sans cesse un extrême engouement pour la culture et la musique berbère.Cinquante ans après, Athmane revient à Bradma, sa localité de naissance nichée dans la région de Djermouna située à 15 kilomètres du chef-lieu de daïra de Kherrata. Il revient avec une idée lumineuse : organiser à ses frais une grande fête à l'école « Moussaouer Mohand Oulaid et son fils Ahmed » sous l'intitulé de portes ouvertes sur l'environnement et l'éducation. Les noms figurant sur l'enseigne de l'établissement scolaire ne sont autres que ceux de son père et de son frère tombés au champ d'honneur pendant la Révolution algérienne. Si Mohand Oulaid fut commissaire politique dans la région. Il trouva la mort le 28.02.1961 dans une attaque terrestre et aérienne de l'armée française suite à une dénonciation. Les forces en présence étant disproportionnées, l'ennemi disposant de grands hélicoptères à deux rotors dont la forme rappelle une banane, d'où leur nom, pas moins de 29 combattants algériens succombèrent ce jour-là à proximité de l'école en question.
Pour cet événement qui aura lieu le 10 mai à partir de 10 heures en présence des autorités locales et de la population, Athmane a concocté un riche programme destiné particulièrement aux 21 élèves de cet établissement d'enseignement.
Après la levée des couleurs accompagnée de l'hymne national, il sera procédé par les écoliers et leurs parents à la plantation de deux oliviers dans la cour de l'école en expliquant que cet arbre ancestral est symbole de longévité et de ténacité, car il pousse quelles que soient les conditions. Il représentait la principale richesse de nos grands-parents.
Le Coran enseigne que l'olivier est un arbre béni, « l'arbre central », symbole de l'homme universel. Il est l'axe du monde, associé au figuier, il tient le rôle d'arbre sacré du Paradis. Le Prophète aurait dit : « Consommez de l'huile d'olive et frottez-vous-en le visage, car elle provient d'un arbre béni ».
Après la plantation de ces végétaux, on encouragera chaque élève à mettre en terre dans leurs jardins respectifs un arbre fruitier auquel il faudra d'abord donner un nom et ensuite s'engager à l'entretenir comme s'il s'agissait d'une personne.
Puis, la découverte d'un cadre portant la photo de Moussaouer Mohand Oulaid fera l'objet d'une minute de silence avant de donner la parole aux anciens dans un devoir de mémoire pour raconter aux élèves la Révolution algérienne ; les petits étudiants seront conviés à participer à un débat autour de ce thème avec leur instituteur pour une meilleure compréhension de l'histoire de leur pays.
Pour les habitants de Bradma, ce rendez-vous culturel et pédagogique est également une opportunité pour demander aux autorités présentes une aide multiforme en vue de la rénovation de l'école qui est dans un état de vétusté préoccupant.
La manifestation publique se terminera par la distribution de cadeaux à tous les élèves de l'école Moussaouer Mohand Oulaid et fils Ahmed. Il faut rappeler que toutes les dépenses inhérentes à cette journée mémorable seront prises en charge par notre poète qui veut faire rimer le présent avec l'avenir, et faire conjuguer la réalité du passé avec la vision contemporaine.
C'est tout à son honneur et à celui de ses parents, et de tous ceux qui ont œuvré et continuent à agir dans l'intérêt de l'histoire et du progrès. Les mots d'Ibn Khaldoun résonnent encore comme un avertissement : « On ne peut construire le futur sans comprendre le présent ; et on ne peut comprendre le présent sans connaître le passé »…

Lem

Monuments historiques à Boumerdes
la grande mosquée de Dellys fait peau neuve

La mosquée El Islah, appelée affectueusement "grande mosquée" par les habitants de Dellys (à l'Est de Boumerdes) et connue pour être l'un des plus importants monuments historiques de la vieille Casbah, a refait peau neuve, suite à une opération de restauration ayant permis sa remise en exploitation, jeudi, au cours d'une cérémonie organisée, au titre de la célébration du mois du patrimoine, a-t-on constaté.
Ce lieu de culte, datant du 17ème siècle, a bénéficié de divers travaux de restauration, reconstruction et d'aménagement, suite à la dégradation de son état durant le séisme du 21 mai 2003, et son intégration au titre du plan permanent de préservation et de restauration de l'antique Casbah de Dellys, a indiqué à l'APS le directeur de la culture de la wilaya, Kebour Omar.
Un montant de pas moins de 50 millions Da, sur une enveloppe globale de près de 264 millions Da affectée au programme de rénovation et restauration de tous les monuments historiques du secteur protégé de la Casbah de Dellys, a été destiné à cette opération, dont le chantier a été lancé en 2010, a-t-il ajouté.
Cette mosquée, d'une capacité d'accueil de 1600 fidèles, a été remise à neuf avec des matériaux de construction spécifiques, ayant préservé son architecture d'origine, a assuré M.Kebour, citant, entre autres travaux effectués, le confortement de sa plate forme, l'élimination de toutes les fissures à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, de même que les infiltrations d'eau, la reconstruction de son dôme, de sa toiture et de la salle des actes de mariage, et la restauration de tous ses motifs décoratifs.

Une longue page d'histoire...

Selon des documents élaborés par la direction de la Culture de Boumerdes, en collaboration avec des historiens, la fondation de la grande mosquée "El Islah" remonte à l'époque ottomane.
Elle fut détruite, en 1844, par les colons français qui installèrent sur ses décombres un hôpital militaire, destiné à la prise en charge des blessés issus des expéditions du général Bugeaud en Kabylie.
Après moult pressions de la part de la population locale, l'administration coloniale a érigé, en 1847, une réplique exacte de cette mosquée de style mauresque, dans la partie haute de la Casbah (à hauteur de la RN 24, actuellement).
Ce lieu de culte, érigé dans le style Ottoman, connu pour son minaret quadrilatère à étages et son dôme en demi-sphère, est particulièrement réputé pour sa position stratégique en pleine Casbah de Dellys. Situé en plein centre ville, il est considéré comme le point de départ de toutes les routes principales et secondaires de la cité.
Il fut pratiquement le seul lieu de culte musulman et d'enseignement coranique et éducatif de la région, jusqu'au début des années 20 du siècle dernier, lorsque des écoles libres d'enseignement coranique et de langue arabe commencèrent à être créées, vers l'année 1925, indiquent les mêmes documents.
La mosquée El Islah de Dellys fut fermée en 2003, après avoir subi d'importants dommages suite au séisme du 21 mai 2003.

La Symphonie du malouf, un spectacle inédit à Constantine

L'Orchestre symphonique national (OSN) présentera jeudi soir à la salle de spectacle Ahmed-Bey de Constantine un concert inédit intitulé Symphonie du malouf a indiqué mercredi à Constantine le directeur de l'OSN, Abdelkader Bouazzara.
Cette nouveauté musicale alliant la musique universelle au malouf sera exécutée par 150 artistes, dont 60 musiciens de l'orchestre symphonique national, 25 artistes de l'orchestre constantinois du malouf, 60 autres de la chorale polyphonique d'Alger et 6 membres du ballet national El Amel avec la participation du chanteur de malouf Abbas Righi et le grand musicien syrien Meslem Rehal, a précisé, M. Bouazzara au cours d'une conférence de presse. Dirigé par le maestro Amine Kouider, ce concert d'environ 90 minutes sera présenté dans le cadre des festivités de la manifestation Constantine capitale de la culture arabe', a ajouté le directeur de l'OSN, précisant qu'il s'agit là d'une "fusion entre la musique ancestrale du malouf et la musique universelle classique".
Le concert sera décliné en trois tableaux musicaux, le premier dédié à la musique arabe, le second à la musique algérienne et le troisième essentiellement voué au malouf constantinois, le tout avec une touche symphonique qui donnera de nouvelles couleurs à ces musiques, a indiqué de son côté le maestro Amine Kouider.
"Il ne sera pas touché aux fondements du malouf car c'est la 'couleur' qui va changer", a tenu à préciser M. Kouider, ajoutant précisant que l'objectif recherché à travers cette œuvre musicale "en préparation depuis des mois" était de "rendre l'universalité de la musique algérienne".
Le chef de l'orchestre constantinois du malouf, Samir Boukredera, et le chanteur Abbas Righi, présents à la conférence de presse, ont souligné de leur côté "l'importance de cette expérience dans le développement et la promotion de la musique malouf, si chère aux Constantinois".
Considéré comme l'une des plus importantes réalisations de l'Algérie indépendante en matière de musique, l'orchestre symphonique national œuvre depuis une quinzaine d'années, à travers des nouveautés et des expériences de ce type, à développer et à préserver la musique algérienne'', a conclu M. Bouazzara.

Les RDV des arts et de la culture

● **Salle El Mouggar** (Alger-Centre)
Jeudi 7 mai à 19h30 : Concert du Shuluq Ensemble «Le rêve d'Ibn Hamdis : sons et rythmes de la Méditerranée», avec CalogeroGiallanza (flûte), Salim Dada (voix et guitare), Andrea Piccioni (percussions), organisé par l'ONCI, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.
Vendredi 8 mai à 18h : Dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe 2015, spectacle de la troupe de chants et danse d'Indonésie, Sumbartalenta.
Jusqu'au 9 mai : Film L'Héroïne De Chérif Laggoun, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h, sauf le 07/08/09 mai à raison d'une séance.
Du 11 au 18 mai 2015 : Film Mascarade De Lies Salem, à raison de 4 séances : 14h, 16h, 18h et 20h.

● **Librairie du tiers-monde** (Place Emir-Abdelkader, Alger-centre)
Samedi 9 mai à 14h : Mohamed Saïd Mazouzi signera son livre J'ai vécu le pire et le meilleur, paru aux éditions Casbah.

● **Complexe culturel Abdelwahab- Salim** (Chenoua, Tipasa)
Samedi 9 mai à 16h : Concert de Boughazi Hadj Ahmed Karim à l'occasion de la sortie de son nouvel album Omri ma nensakya ma.
Jeudi 14 mai à 16h00 : Concert de Lila Borsali à l'occasion de la sortie de son nouvel album Nouba Housn Es-selim.
Jusqu'au 18 mai à 14h : A l'occasion du Mois du patrimoine, exposition collective photographique des maquettes de NadjibRahmani, Lamine Saou, et Benari Ali.
Samedi 16 mai à 15h00 : À l'occasion de la journée de l'étudiant, spectacle artistique de la jeunesse avec C4ys-Rap, Sidou la dose, Rap Arslane, Moderne-Break danse.

● **Centre des activités culturelles Agha** (Alger-Centre)
Mercredi 13 mai à 13h30 : Conférence historique présentée par l'ancien condamné à mort Salah Cherfi.
Aïda Gallery (villa 132, Hey El Bina, Dely Ibrahim, Alger)
Du 9 au 28 mai : Exposition des céramistes sculpteurs contemporains Mohamed Belaïd et Nathalie Andris. Vernissage le samedi 9 mai de 15h30 à 20h30. La galerie est ouverte tous les jours sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

● **Théâtre régional de Skikda**
Jeudi 7 mai à 14h : Générale de la pièce Foundouk El Salamine du Théâtre régional de TiziOuzou.

● **Salle Ibn-Khaldoun** (Alger-Centre)
Jusqu'au 9 mai : cycle de films pour enfants : En route de Tim Johnson (USA, 2015), Les Pingouins d'Eric Darnell et Simon J. Smith (USA, 2014), Kingsman : services secrets de Matthew Vaughn (USA, 2015).

● **Galerie Aïcha-Haddad** (84, rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 21 mai : Exposition de l'artiste-peintre Mohamed Djoua sous le thème : «Respirer la couleur»

● **Salle « Cinéma El-Khayyam »**
19, avenue Mustapha El Ouali (Ex Debussy)-Alger.
Dans le cadre du cycle bimensuel « Les Samedis de l'Amazighité » initié par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) en collaboration avec l'APC d'Alger-Centre, le premier café littéraire de l'année, placé sous le thème « Système braille en tamazight », se tiendra le Samedi 7 Février 2015 à 14H à Au programme :
- «Normes et procédés de l'inscription d'un projet d'intégration de tamazight dans le système braille» Animé par l'universitaire, ancien cadre supérieur et ancien animateur radio : Rachid AKKACHE
- «L'expérience éditoriale en braille des Editions Lalla Moulati»
Animé par : Sadek EL KEBIR/Editeur et Malik KAZOUI / Auteur Compositeur
- «Elaboration d'un système d'écriture braille kabyle» Animé par
Kahina SI AHMED - Kahina SOULALI - Rachida TAKOURABT / Enseignantes de tamazight.
SOYEZ LES BIENVENUS / ANSUF YIS-WEN !

Apple, Génétique et apps mobiles vos données au secours de la recherche

Business. *Une application iPhone doit permettre de collecter plus facilement des données génétiques. "Tout le monde peut maintenant contribuer à l'avancement de la recherche médicale" martèle Apple. Mais à quel prix ?*

Une nouvelle application mobile développée par Apple doit permettre aux chercheurs de collecter plus facilement des données génétiques. C'est la fameuse MIT Technology Review qui révèle cette information, précisant que l'annonce officielle doit avoir lieu le 8 juin prochain à la conférence développeur (WWDC) d'Apple.

Les possesseurs d'iPhone pourraient participer pour quelques centaines de dollars à des tests génétiques, et recevoir des données personnalisées sur la base des analyses effectuées. Les volontaires pourront ensuite choisir de partager ces données, et leurs autres données de santé, avec les chercheurs à des fins de comparaison.

« Les tests personnalisés pour l'instant prédisent des choses relativement simples. Mais la prédictibilité s'améliorera au cours du temps » mentionnait hier sur ce sujet Patrick Gaudray, généticien au CNRS et membre du Comité consultatif national d'éthique dans l'émission scientifique de France Inter La tête au carré. « Donc il faut déjà raisonner comme si il y avait une valeur prédictive importante même si aujourd'hui elle n'est pas du tout avérée ».

L'intérêt réel de ce projet, pour l'heure, concerne donc la communauté scientifique qui pourra comparer les différents profils génétiques obtenus par cette étude. « Il y a énormément de choses que l'on pourra apprendre en comparant le plus grand nombre possible d'ADN » explique Patrick Gaudray. « Le standard c'est la comparaison entre des personnes très différentes ».

L'université de Californie et l'hôpital du Mont Sinaï de New-York sont partenaires du programme, et récolteront les échantillons envoyés par les donneurs pour analyse.

La fin des données anonymes ?

Les recherches menées porteront sur une centaine de gênes jouant un rôle déterminant dans certaines maladies, comme les causes de naissance prématurée. Il ne s'agit donc pas d'un séquençage complet de l'ADN (dont le poids est environ de 2 Go). Surtout, ce programme fait sauter un verrou encore majeur dans le domaine des études génétiques : l'apport des données personnelles.

« Par l'aspect ludique, on peut plus facilement coopter des personnes qui sont volontaires pour livrer un certain nombre de renseignements. Les séquences ADN en elle-même elles, ne veulent rien dire du tout. Il faut les associer avec des données personnelles » précise Patrick Gaudray.

Une étude sur la mucoviscidose, lancée par l'hôpital Mont Sinaï et l'ONG Sage Bionetworks, a permis jusqu'ici de recueillir l'ADN d'un demi-million de personnes, de façon anonyme. La poursuite de cette étude avec des volontaires possesseurs d'iPhone doit permettre de mettre des noms sur les participants, et de les recontacter pour obtenir des informations supplémentaires afin de compléter l'étude.

«J'ai 2,5 fois plus de risque d'avoir un cancer de la prostate»

«Beaucoup de personnes sont disposées à mettre leur intimité génétique sur la place publique, de même qu'ils y mettent leur vie privée par l'intermédiaire des réseaux sociaux » explique Patrick Gaudray. Il juge que ce choix est « guidé, voire imposé par des sociétés.

L'engouement pour les smartphones fait qu'Apple peut se permettre de lancer ce genre de chose».

Joseph Sirosh, vice président Machine Learning de Microsoft, présentait la semaine dernière à la conférence Build une application mobile qui grâce à une API permet de visualiser sous forme graphique les résultats de son propre test génétique réalisé par 23andMe.com.

« J'ai un risque deux fois et demi plus élevé que la population moyenne d'avoir un cancer de la prostate » annonçait-il devant l'audience soudain silencieuse de 5 000 personnes, ajoutant que ce résultat était obtenu grâce « à la puissance du big data et de l'analyse prédictive ». L'utopie technologiste, voire le personnal branding, produisent de fait des résultats étonnants.

iPhone 6 : *une coque qui recharge le téléphone à l'électricité statique*

La coque conçue par Nikola Labs se sert des fréquences radios émises par le téléphone pour le recharger directement. Elle n'existe pour l'instant que sur iPhone 6.

La start-up Nikola Labs a peut-être trouvé une réponse idéale au problème de batterie des smartphone.

La coque nouvelle génération récupère 90% de l'énergie perdue par le smartphone en connexions Wi-Fi, Bluetooth ou réseau et la transforme en énergie directement réinjectée dans le téléphone.

Cette technologie permettrait de gagner 30% d'autonomie.

Leur système n'a pour l'instant été conçu que pour iPhone 6, mais elle sera techniquement adaptable à tous les smartphones et à toutes les tablettes.

Les intéressés pourront participer au financement via plate-forme participative Kickstarter. Le produit sera proposé dans quelques mois, sans doute à l'automne, pour un prix d'environ 99 dollars, soit un peu moins de 90 euros.

Nintendo : *bientôt un premier jeu mobile sur smartphone*

Nintendo se porte plutôt bien, le groupe japonais a présenté un bénéfice net de 41,8 milliards de yens (320 millions d'euros), contre 23,2 milliards de yens de pertes l'année dernière.Pour rappel, l'année fiscale de Nintendo termine à la fin du mois de mars chaque année.

Le chiffre d'affaires est également en hausse, avec 549,8 milliards de yens (environ 4 milliards d'euros).

Néanmoins, Nintendo tremble de la flambée du jeux vidéo mobile, et la contre-attaque est enfin prête.

La société prévoit de sortir cinq titres en 2017, et vient de prendre des décisions importantes pour développer des jeux adaptés pour les smartphones.

Pour rappel, en mars Nintendo a révélé son partenariat avec l'éditeur de jeux DeNA, qui comprend un service de jeu multi-plateforme qui sera disponible sur une large gamme d'appareils, y compris les smartphones, tablettes et PC, avec les Nintendo 3DS, la Wii U er sa prochaine console de jeu.

Android prend une claque face à la concurrence sur de nombreux marchés

Le premier trimestre 2015 se termine et les premiers chiffres sur la part de marché des OS sur cette période arrivent. Une première analyse des résultats de Kantar Worldpanel et de comScore qui montrent un recul d'Android face à iOS et Windows Phone sur de nombreux marchés. Simple période de creux ou premier signe d'une tendance qui s'inverse pour l'OS mobile de Google ? On voit ça tout de suite !

Sans vous donner mal à la tête avec des chiffres dans tous les sens, vous allez pouvoir constater par vous même un recul d'Android, plus ou moins important selon les pays, au profit de la concurrence. Intéressons-nous d'abord à la France où l'OS de Google est plutôt stable, avec -0,6 % pour Android. Sur la même période, on constate qu'iOS recule nettement de 4 % et que Windows Phone est le grand gagnant avec +5,8 % de part de marché comparé à l'année dernière à la même période. Android prend une claque en Europe et en Chine

Le seul marché où Android progresse nettement est le Japon avec +10,2 % sur la période alors qu'iOS recule de -12,5 %. Dans les autres pays, il est soit stable, soit recule énormément. C'est notamment le cas dans plusieurs pays européens, ce qui représente une baisse moyenne de -3,1 % sur les 5 marchés principaux de l'Union européenne.

Autre marché stratégique sur lequel iOS écrase Android sur cette période, la Chine.

Google recule de -8 % pendant qu'Apple prend +9,2 % de part de marché par rapport à l'année précédente sur cette même période. On ne vous fait pas un cours de géographie, mais vu la population de la Chine, cela représente plusieurs millions d'utilisateurs.

Cahier culturel

Moussaouer Athmane

Quand le poète retourne à l'école

Fils de chahid, de Djermouna et de Kherrata, Athmane se souvient de ce matin du mois d'avril 1965, jour de son départ vers un exil volontaire qui le mènera de l'autre côté de la Méditerranée, en terre française où il élira domicile. Il avait dix-sept ans. Pour tout bagage, il possédait un stylo bic et un bloc-notes Rhodia.

Lire en pages 12 et 13

Monuments historiques à Boumerdes

la grande mosquée de Dellys fait peau neuve

Lire en page 12

● **Labidi annonce une convention-cadre avec le ministère des travaux publics**

Lire en page 12

● **La Symphonie du malouf, un spectacle inédit à Constantine**

Lire en page 13

Demandes d'emploi

- JH 50 ans célibataire Cadre technique gestion bonne présentation 20 années d'expérience professionnelle gestion Approv Stocks PR moyens généraux logistique démarches prospection suivi commercial recouvrements représentation, domiciliation liaisons pré-inventaires sondage consulting préconisation cherche emploi... émail tichy506@yahoo.fr telph.. 0542 81 95 36 Béjaia

-JH comptable, CAP, CMTC, 10 ans d'expérience sur PC Compt et PC Paie, maîtrise outil informatique. Tél : 0553 64 15 00

-JH, Ingénieur d'Etat en Hydraulique, de l'ENSH, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0670 13 33 70

-JF, Gestionnaire en Ressources humaines, cehrche emploi. Tél : 0552 08 67 91

-Garde-malade, assistante personnées âgées, couchante, cherche emploi chez famille sérieuse. Tél : 0558 33 97 03

-JF, juriste, licenciée en sciences juridiques en langue française, maîtrise de l'outil informatique + expérience, cherche emploi dans une société publique ou privée. Tél : 0556 92 52 23

-JH, TS en rats graphiques, infographiste, 9 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0552 47 54 74

-JH, 30 ans, master en génie des procédés, option raffinage et pétrochimie, une année d'expérience et trois mois de stage dans le domaine gazier, cherche emploi. Tél : 0556 33 36 72

-JF, TSen comptabilité option finances, maîtrise PC comptabilité et PC paie, 6 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0665 24 69 38

-JH, expérience dans l'administration, avec permis de conduire, cehrche emploi. Tél : 0772 56 65 14

-JH, 30 ans, ingénieur d'Etat en génie-civil, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0782 51 89 29

-JF, licence en droit et diplôme en informatique, expérience de 4 ans, maîtrise logiciel Paie, comptabilité, commerciale cherche emploi comme comptable. Tél : 0795 12 38 77

-JH, Ingénieur d'Etat en génie-mécanique, 4 ans d'expérience, cehrche emploi dans le domaine. Tél : 0541 605 619

-JH, 33 ans, TSen informatique, expérience dans administration réseau, cehrche emploi. Tél : 0661 54 03 13

-JH, architecte agréé, expérience de 4 ans, maîtrise 2D et 3D, Photoshp, suivi et contrats. Cherche emploi ou travaux. Tél : 0552 57 04 30

-JH, 33 ans, superviseur HSE, expérience professionnelle, maîtrise des langues française et anglaise, cherche emploi dans le domaine. Tél : 055 81 98 93

-JF, 27 ans, CAP en informatique, expérience comme secrétaire, standardiste, saisie et agent de bureau, cherche emploi, de préférence à Alger et environs. Tél : 0553 81 85 77

-JH, TSen bâtiment, conducteur des travaux, expérience de 12 ans, cehrche emploi à Alger ou à Tipaza de préférence. Tél : 0554 04 86 99

-JH, arcitecte agréé, expérience de 8 ans, suivi de chantier. Tél : 0777 79 29 27

-JF, ingénieur d'Etat en biologie, 4 ans d'expérience, cherche emploi. Tél : 0540 35 67 72

-JH, 31 ans, marié, licence en comptabilité, 5 ans d'expérience dans le domaine, tenue comptabilité, déclarations fiscales et parfiscales, cehrche emploi. Tél : 0550 51 12 21

-JF, Licence en sciences degestion, option finances, 3 ans d'expérience, maîtrise SCF, PC comptailité, cherche emploi. Tél : 0696 20 67 63

-JH, 22 ans, licencié en comptabilité, cherche emploi dans le domaine. Email : evilmist@hotmail.fr

-JH, 25 ans, master en biotechnologie et pathologie moléculaire, cherche emploi dans le domaine. Tél : 0552 40 82 24

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, maîtrise de l'outil informatique, des langues française et anglaise, cherche emploi. Tél : 0779 53 09 49

-JF, licence en sciences juridiques + CAPA, une année de stage pratique, cherche emploi. Tél : 0540 35 67 72

SOS

Jeune fille âgée de 24 ans, handicapée à 100%, cherche poussette IMC enfants + couches adultes. Tél : 0779 80 68 05

A nos lecteurs

Pour vos demandes d'emploi, lancement des SOS, n'hésitez pas un instant à nous les confier pour leur publication gratuite.*il suffit juste de nous les envoyer sur notre adresse : quotidienlacite@gmail.com

La victoire de Cameron réveille le spectre du «Brexit» pour l'UE

Législatives britanniques. *La sortie de la Grande-Bretagne de l'UE est devenue vendredi un enjeu majeur après la victoire électorale de David Cameron et ses partenaire européens se préparent à deux années de difficiles négociations au cours desquelles ils vont signifier à Londres leur refus de payer le prix fort pour son maintien dans le club.*

David Cameron avait promis l'organisation de cette consultation. Il a confirmé son intention vendredi après avoir obtenu l'assurance d'un second mandat grâce à la victoire électorale des conservateurs: «En politique, nous ne devons jamais esquiver les grandes questions, comme le référendum que nous devons tenir pour décider de l'avenir de la Grande Bretagne en Europe». Le «Brexit», acronyme désignant la sortie de l'UE, n'est toutefois pas acquis. «Le référendum est gagnable», a assuré à l'AFP un haut responsable de la Commission européenne sous couvert de l'anonymat. «Il faut attendre de voir ce que Cameron voudra négocier.

Les demandes devraient être formulées assez rapidement».

Le président de l'exécutif bruxellois, Jean-Claude Juncker, a ouvert la porte à des modifications mineures des traités. Mais il a catégoriquement exclu toute concession majeure, notamment sur la liberté de mouvement au sein de l'UE. «Cameron doit mettre ses demandes sur la table mais les libertés ne sont pas négociables», a lancé vendredi l'Allemand Manfred Weber, président du groupe du Parti populaire européen (PPE-conservateur) au Parlement européen. Les Conservateurs britanniques ont quitté le PPE pour constituer l'ECR avec des élus de 13 autres pays.

Position renforcée

Les lignes rouges commencent à se préciser. «Les Britanniques auraient tort de penser que leurs partenaires sont prêts a payer le prix fort pour les retenir, surtout si ce prix revenait à vider le projet européen de son sens», a confié à l'AFP un diplomate européen à Bruxelles.

«Le risque d'un Brexit est fortement réduit aujourd'hui, car Cameron vient d'être totalement légitimé et sa position au sein du parti est renforcée», a nuancé un autre diplomate européen. «Les débats vont être assainis car l'Ukip (le parti antieuropéen) n'est pas sorti de ces élections comme une force importante.

Cameron va pouvoir organiser les débats comme il l'entend. Les argument du pour et du contre le maintien au sein de l'UE vont être étalés au grand jour», a-t-il expliqué. «Les partenaire de la Grande Bretagne vont, eux, devoir faire le calcul du prix à payer pour garder la Grande Bretagne, car le départ serait une catastrophe», a-t-il affirmé. «Il vont devoir accepter de revoir certaines dispositions des traités pour aider Cameron à obtenir le oui pour rester au sein de l'UE. Mais il n'est pas question de remettre en cause certains fondamentaux comme le traité de Schengen (sur la libre circulation des personnes) et le marché unique», a-t-il averti.

Un membre à part

La Grande-Bretagne n'est pas membre de Schengen, l'espace sans frontières intérieures formé par 22 pays de l'UE et quatre non membres (Norvège, Suisse, Islande et Liechtenstein).

Le Royaume-Uni est en fait un membre à part de l'Union européenne, car il n'a pas non plus adopté l'euro et a obtenu une adhésion à la carte grâce aux options de retrait obtenues dans certains domaines de la coopération communautaire, notamment en matière de police et de justice pénale.

David Cameron a appelé à une réforme globale du système européen afin de rapatrier certaines compétences de l'UE vers les Etats membres. Ses demandes de réformes touchent notamment la politique étrangère européenne, la politique agricole commune (PAC) et la politique énergétique.

«Les deux prochaines années vont être très intéressantes», a confié à l'AFP Jan Techau, le directeur du centre de réflexion Carnegie Europe.

«Cameron a offert un triomphe aux conservateurs et il peut transformer cela en leadership face aux eurosceptiques», a-t-il estimé. «Je pense que beaucoup d'idées de réformes de Cameron sont acceptables pour ses partenaires européens, mais ils deviennent très nerveux dès que l'on parle de révision des traités», a pour sa part averti Mats Person, directeur de Open Europe.

Raids de la coalition arabe malgré une offre de trêve humanitaire

Yémen. L'Arabie saoudite, aidée de ses alliés arabes, a bombardé le principal fief des rebelles chiites au Yémen en riposte aux attaques contre un secteur frontalier saoudien, quelques heures après avoir proposé une trêve humanitaire dans le pays en guerre.

Selon l'agence saoudienne SPA, la coalition a frappé jeudi soir d'importantes cibles à Saada, une région frontalière de l'Arabie saoudite d'où les rebelles Houthis ont lancé en juillet 2014 leur offensive qui leur a permis de s'emparer de vastes zones du centre et de l'ouest du pays, dont la capitale Sanaa. C'est pour empêcher que ces rebelles, soutenus par l'Iran, prennent le contrôle total de ce pays pauvre et instable de la péninsule arabique, que l'Arabie saoudite et huit autres pays arabes sunnites ont lancé le 26 mars une campagne aérienne contre eux.

Mais le conflit a débordé au delà des frontières, les insurgés bombardant la région saoudienne de Najrane, où 10 civils ont péri cette semaine. Douze militaires saoudiens sont en outre morts dans des échanges de tirs à la frontière depuis fin mars.

Jeudi soir, les avions de la coalition ont visé deux centres de contrôle, un site de communications et une usine fabricant des mines dans et près de la ville de Saada, a précisé SPA vendredi. D'autres cibles ont également été visées et «détruites». Quelques heures avant les raids, le porte-parole saoudien de la coalition arabe, le général Ahmed al-Assiri, prévenait que les rebelles avaient franchi une «ligne rouge» avec leurs attaques transfrontalières. «L'équation a changé et ils vont le payer cher». La riposte visera «tous les dirigeants» Houthis, leurs lieux de rassemblement, de commandement et leurs stratèges. Il ne s'agira pas d'une opération limitée», a-t-il menacé.

Pas de réponse rebelle

Cette nouvelle escalade survient alors que l'Arabie saoudite annonçait jeudi, à l'occasion d'une visite à Ryad du secrétaire d'Etat John Kerry, une proposition de cessez-le-feu de cinq jours pour acheminer une aide humanitaire vitale à la population prise au piège du conflit qui a fait plus de 1.400 morts et des milliers de blessés, en majorité des civils, selon l'ONU. Cette initiative pour laquelle aucune date d'application n'a été fournie a été saluée par M. Kerry qui a exhorté les rebelles à l'accepter. Ces derniers n'y avaient toujours pas réagi vendredi mais ils étaient restés sourds à une première proposition saoudienne de trêves ponctuelles dans le pays, où la situation humanitaires est qualifiée de «catastrophique» par l'ONU et les ONG. Le chef de la diplomatie saoudienne Adel al-Jubeir a estimé que la nouvelle trêve proposée ne pouvait se matérialiser que «si les Houthis et leurs alliés», des militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, «y souscrivent, n'empêchent pas les efforts humanitaires et ne lancent pas d'actions agressives». Il a de nouveau dénoncé le rôle «négatif» de l'Iran accusé d'apporter un soutien logistique et en armes aux Houthis. M. Kerry s'est lui aussi dit «inquiet devant les actions déstabilisatrices de l'Iran dans la région». L'Iran, rival chiite de l'Arabie saoudite sunnite dans la région, dément toute ingérence dans la guerre et affirme n'envoyer que de l'aide humanitaire. Il a encore une fois rejeté vendredi les accusations saoudiennes d'ingérence.

Des manifestations sont attendues dans la journée en Iran pour protester, selon les autorités, contre «les crimes» saoudiens au Yémen. L'intervention arabe s'est jusque-là limitée à une campagne aérienne qui a réduit les moyens militaires des Houthis sans toutefois briser leur résistance ou les pousser à céder du terrain. Un blocus maritime et aérien est imposé au Yémen, où des pénuries de carburant menacent le fonctionnement des hôpitaux et la distribution des secours et où la population manque de tout.

Un chef d'Al-Qaïda tué

Dans la nuit, la coalition a bombardé outre Saada des positions rebelles à Aden, la capitale du sud en proie à des combats entre insurgés et partisans du président Abd Rabbo Mansour Hadi qui a fui Aden en mars devant la progression des Houthis, avant de se réfugier à Ryad. Douze combattants ont péri dans les raids alors que trois civils et trois pro-Hadi sont morts dans les combats, selon des responsables. Le nouveau médiateur de l'ONU Ismail Ould Cheikh Ahmed se trouvait à Ryad où il cherche à lancer des négociations pour résoudre le conflit. Enfin, Al-Qaïda dans la péninsule arabique, basé au Yémen et considéré par les Etats-Unis comme la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste, a annoncé la mort d'un de ses responsables, Nasser Al-Ansi, tué par un drone américain en avril.

Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 611

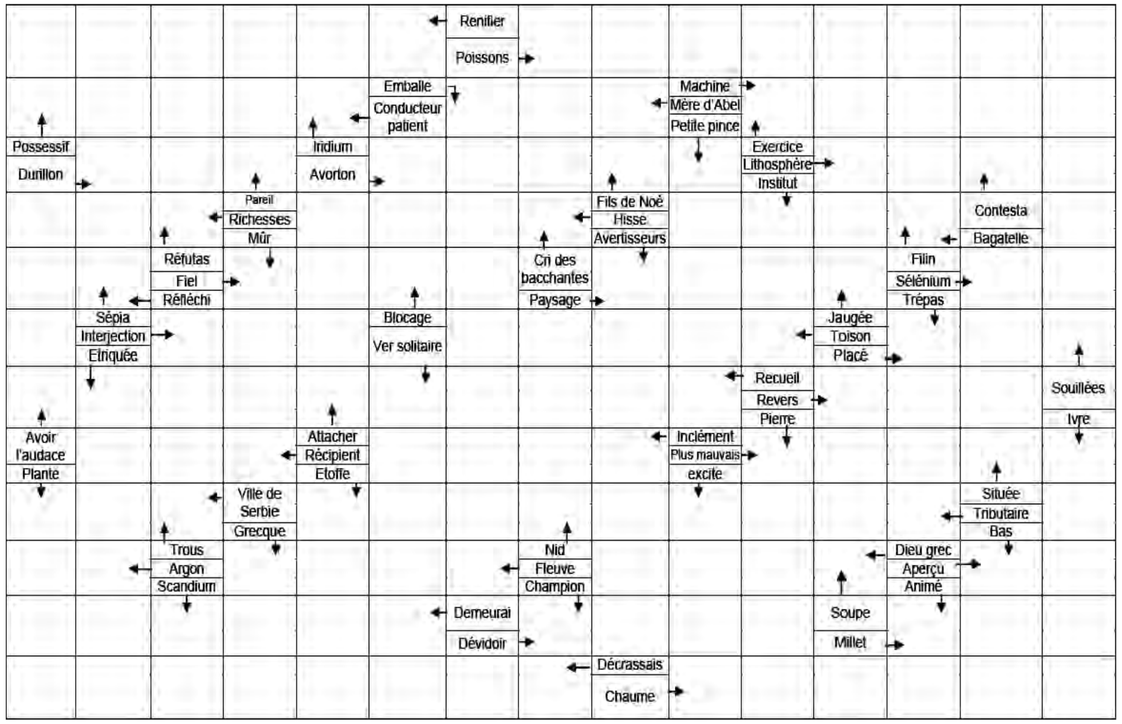

Mots croisés N° 611

Horizontalement :

1 - Italiens. – Résistant. 2 – Partie la plus grossière de la filasse. – Coupa court. 3 – Boîtes à surprises. – Terme de tennis. – Raisonnable. 4 – Adjectif interrogatif. – Créatures. – Table de boucherie. 5 – Porte les manchettes. – Praséodyme. – Langue balte parlée en Estonie. – Possédée. 6 – Id Est. – Couleur. – Palpe. – Sorte de cale. 7 – Les plus âgées. – Excréments. 8 – Tour d'Italie. – Enduit pour boucher des joints. – Footballeur allemand. 9 – Décidé. – Rassemblés. 10 – Chemin de halage. – Fleuve d'Irlande. – Marque le superlatif absolu. – Baryum. 11 – Lettre grecque. – Affluent du Danube. – Article espagnol. – Plus mauvais. 12 – Courroie de la bride d'un cheval. – Singe appelé aussi singe-araignée. – Commune en France. 13 – Cessation temporaire de tout combat. – Ecole des énarques. – Instrument chirurgical. 14 – Dieu des vents. – Rejeté. 15 – Personnes ennuyeuses. – Compta un à un.

Verticalement :

1 – A la chevelure rousse. – Avertir d'un péril. 2 – Caractère des anciens alphabets germaniques et scandinaves. – Attribuer. 3 – Conduite. – Mélodie. – Charges de baudets. 4 – Entreprise suisse. – Objectif. – Cri des bacchantes. 5 – Une des Cyclades. – Entre. – Promis à la béatitude éternelle. 6 – En costume d'Adam. – Vagabonde. - Ville en Italie. – Fin d'infinitif. 7 – Page de publicité. – Pareil. – Manche d'un pinceau. 8 – Département français. – Certain. – Drogue laxative. 9 – Carapace d'un oursin. – Pot de laboratoire. - Nettoyé. 10 – Matière précieuse. – Chimiste belge. – Déchet organique. - Exercice. 11 – Ab ject. – Perpétuel. – Bouclier. 12 – Elimée. – Palmier à huile. – Plante à fleur en forme de cornet. 13 –Etat de celui qui est sain. – Décodés. – Courbée. 14 – Sains et saufs. – De la bonne manière. 15 - Ânonnées. – Brisera.

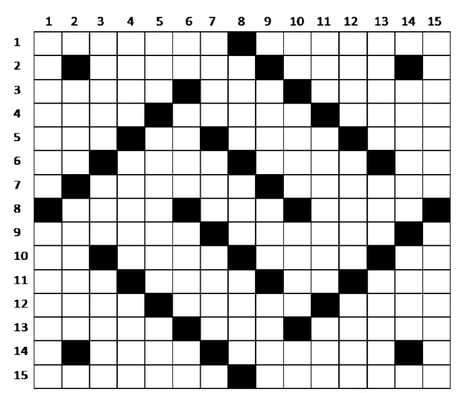

Mots Croisés N° 610

A	D	M	I	R	A	T	I	F
C	O	U	L	E	■	B	O	L
A	S	■	S	E	S	■	D	A
R	■	B	■	R	E	M	E	T
I	M	A	M	■	N	I	E	T
A	E	R	E	R	■	E	■	E
T	R	■	R	I	Z	■	C	R
R	O	T	■	F	O	R	A	I
E	U	P	A	T	O	I	R	E

Mots fléchés N° 610

R	E	P	A	R	E	R	■	A
■	G	E	N	E	R	E	U	S
T	A	U	■	S	E	R	R	E
A	L	■	S	I	S	■	N	■
E	■	N	I	D	■	C	E	T
L	A	I	D	E	U	R	■	E
■	N	E	E	■	S	E	C	T
S	A	C	R	E	■	E	L	U
E	■	E	A	U	X	■	A	■
R	B	■	I	R	O	N	■	S
P	A	T	■	O	S	E	R	A

la Cité

Edité par la SARL **Temoignage** au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Compte CPA : 115 400 0001150 92 Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication *Nadjib Touaibia*
Téléphone : - 0555913265 - 0659208202 - 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

«Aokas Sports & Loisirs» organise aujourd'hui un mini-marathon

Occasion. *Comme chaque année à cette période, l'association « Aokas Sports & Loisirs » met le sport au service de l'Histoire en organisant la 3ème édition du mini-marathon à l'occasion de la commémoration de la date historique du 8 Mai 1945.*

Prévue le samedi prochain, 9 mai, le top départ de la course sera donné à 9 heures dans la localité de Lota (commune de Souk El Ténine) pour se dérouler sur une distance de 14 kilomètres avant l'arrivée à l'APC d'Aokas.

La compétition sportive est ouverte aux jeunes de 18 à 88 ans. Les dizaines de dizaines de participants, déjà inscrits, sont impatients d'en découdre en apportant par la même leur présence physique et morale à ce rassemblement sportif en mémoire à une date chère au peuple algérien qui refuse d'oublier les atrocités des crimes commis par la soldatesque du pays des Droits de l'Homme.

Les coureurs de toute la région de Béjaia seront au rendez-vous de cette activité qui améliore la santé. A ce titre, il est utile de rappeler que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) affirme que le sport est bon pour la santé. L'OMS a publié un communiqué, le 6 mars 1997, dans lequel elle « souligne les bienfaits qu'apporte une « vie active » à la santé ».

1- Bienfaits sur le système cardio-vasculaire : le système cardio-vasculaire est, en gros, le système de circulation du sang : cœur et vaisseaux sanguins. Le cœur est un muscle, un muscle vital qui n'est jamais au repos. Le sport permet d'entraîner le cœur à l'effort : le cœur devient plus fort

2- Bienfaits sur la respiration : le sport permet de reprendre son souffle, même pendant l'effort. Avoir une activité physique régulière améliore la qualité de la respiration.

3- Bienfaits sur les articulations et les os : le sport est bon pour les articulations quand il ne les maltraite pas.

4- Bienfaits musculaires : évidemment, le sport stimule les muscles. Si le sportif respecte certains principes de base (bien s'échauffer, s'étirer, boire et s'alimenter correctement), le sport va lui faire des muscles dynamiques : plus forts, plus toniques, plus volumineux.

5- Bienfaits généraux : l'activité sportive rend le système immunitaire (le système du corps qui lutte contre les maladies) plus fort. Les risques de cancer, notamment le cancer du côlon, sont diminués. Enfin, on dort et récupère mieux, et on est moins sensible à la dépression. Il se pourrait même que faire du sport allonge l'espérance de vie.

6- Bienfaits moraux : les bienfaits moraux du sport sont multiples, mais dépendent un peu de la façon dont le sportif aborde son sport.

Quand il est pratiqué avec plaisir, le sport permet également de diminuer le stress et la tension. Ensuite, on est plus efficace et plus motivé dans la vie professionnelle, et même dans la vie privée et sentimentale. On est comme les muscles : plus dynamiques.

Cela dit, on ajoutera à cette série de conseils la devise de l'association « Aokas Sports & Loisirs » aujourd'hui bien connue de tous : « Le sport est le vaccin universel contre toutes les maladies ». De plus, cette inoculation est gratuite et sans douleur. Alors, vite à vos joggings !

Le président de l'association, Hassani Hamid, tient à remercier tous celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin pour mettre sur pied cette manifestation sportive, notamment les autorités locales d'Aokas et de Souk El Ténine, et exprime toute sa reconnaissance aux différents sponsors pour leur aide matérielle bienveillante.

Lem

Boumerdes : *les auteurs de l'assassinat d'un jeune homme à Ouled Aïssa identifiés*

Les auteurs de l'assassinat d'un jeune homme âgé d'une trentaine d'années répondant au nom de Nabil Rahli au centre-ville de Ouled Aïssa, dans la nuit du dimanche à lundi dernier, ont été identifiés par les services locaux de sécurité avons-nous appris d'une source crédible. Selon notre source, il s'agirait de deux éléments de l'organisation terroriste de l'ex-Gspc que sont Abderrezak Ouadir et M. Hamlil. Ces deux sbires de « l'émir » national de l'ex-Gspc Abdelmalek Droukdel, Alias Moussaâb Abdelwadoud, avaient rejoint le maquis il y'a de cela environ trois années en compagnie de deux autres villageois.

Pour rappel et comme rapporté dans nos précédentes éditions, un jeune homme âgé de 24 ans répondant au nom de Mohamed Oukil, avait été mortellement poignardé à coups de haches et d'autres objets contendants, en date du 26 janvier dernier, par des inconnus dans la même localité alors qu'il revenait de son atelier de soudure sis à Sidi Daoud, commune relevant de la daïra de Dellys où il exerçait quotidiennement son métier de soudeur.

A. Massinissa

Le wali en visite de travail dans la commune de Kherata

Inspection et suivi. Le wali de Béjaia, H . Ahmed Touhami a effectué avant-hier une visite d'inspection et de travail dans la commune de Kherrata. Le premier responsable de l'exécutif a entamé son périple par une halte au niveau du tribunal de cette localité, saccagé en 2011. Le projet de sa réhabilitation a enregistré un taux d'avancement appréciable et ne tardera pas à entrer en service. « Début septembre prochain au plus tard », affirme-t-on de sources locales. Le wali a aussi visité une nouvelle unité de soin et le nouveau siège de l'APC auquel une enveloppe de 11 milliard de centimes a été mobilisée pour sa concrétisation. M. Touhami s'est ensuite rendu au cinéma Khalifa, un projet pris en charge par la direction de la culture de la wilaya qui a mobilisé un mentant conséquent pour sa réalisation. Le wali a inspecté en outre trois autres projets, à savoir l'hôtel de Kherrata dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 85 pour cent, le projet d'aménagement d'un tronçon de laRN 09 endommagée à quelques endroits suite aux éboulements de l'hiver passé. Un projet qui a bénéficié d'une enveloppe de 327 milliards de centimes et dont les travaux avancent à une cadence appréciable. Une partie de ce tronçon a d'ailleurs été rouverte ces derniers jours à la circulation. La nouveauté dans cette visite réside dans l'octroi d'une enveloppe financière conséquente pour la réhabilitation du stade communal, et dont le wali a été ferme quant à l'achèvement des travaux avant le début du mois de septembre prochain. Le projet de réalisation d'une annexe de la direction du commerce dans cette localité a été passé en revue au cours de cette visite qui s'est achevée par un passage dans la région de Mahrira où le wali a inspecté plusieurs projets d'investissement, à l'image du village touristique et l'agence d'inspection technique.

M. Haddad

La deuxième femme de ménage assume un crime crapuleux

Assassinat de Mme Tiab. Quelques heures seulement après le crime commis sur la personne d'Arlette Tiab, l'épouse de l'ancien président de la JSM Bejaia, les services de sécurités chargés d'enquêter sur ce crime commis mercredi passé, ont pu mettre la main sur l'assassin. Il s'agit, selon des sources sécuritaires, de l'une des deux femmes de ménage qui travaillent dans le domicile de Tiab sis au Boulevard Bouina qui était plein de monde durant la veillée funèbre. Toutes les autorités locales, des supporters du club des verts et rouges et des citoyens anonymes étaient présents ce soir du mercredi passé, tous venus présenter leurs condoléance à la famille de cette dame connue sur la place de Bougie pour être l'épouse d'un ancien président de la JSM Bejaia mais aussi pour ses activités caritatives au sein du mouvement associatif, notamment au niveau de sa propre crèche ouverte à titre gracieux aux enfants issus des familles démunis et au niveau de la pouponnière de Bejaia.

Les circonstances de l'arrestation

C'est dans une polyclinique que cette femme de ménage, âgée de vingt ans et qui n'intervenait qu'à mi temps chez les Tiab, qu'elle fut interpellée. Elle réclamait du personnel soignant une prise en charge urgente de ses blessures saignantes quand, sûrs d'être en train de mettre la main sur la coupable du crime, les policiers partis à sa poursuite procédèrent à son arrestation.

Cette jeune femme devenue du jour au lendemain criminelle a tout de suite avoué son acte en déclarant aux policiers qu'elle avait un complice actuellement en fuite.

Pour rappel, c'est en rentrant chez lui pour déjeuner que BoualemTiab découvrit la scène macabre, le corps sans vie de son épouse gisant dans une mare de sang à l'intérieur de son appartement.

Cet assassinat a fait en quelques minutes le tour de toute la wilaya de Bejaia via les réseaux sociaux, jetant l'émoi au sein de toute la population.

Visiblement c'est une tentative de vol qui a mal tourné comme le laissent supposer les premiers éléments de l'enquête, rendant certaine la thèse du crime crapuleux.

L'identité de cette femme de ménage ainsi que son présumé complice n'ont pas pour le moment été révélés aux médias.

Boubekeur Amrani

CUISINE

DESSERT

Tarte tatin

Ingrédient :

Pour la pâte sablée :

- 125 g de margarine végétale non hydrogénée en dés (non fondue),
- 250 g de farine de blé,
- 25 g de sucre,
- un peu d'eau.

Pour la pâte sablée :

- 6 pommes,
- 3 cuillères à soupe de margarine végétale non hydrogénée fondue,
- une tasse de sucre pour le caramel.

Les étapes :

Faire un caramel au fond du moule (possible directement au four micro-ondes dans le moule à gâteau si celui-ci en est muni). Répandre le sucre uniformément au fond d'un moule à gâteau. Mouiller avec suffisamment d'eau pour qu'il ne reste plus le sucre sec. Mettre au four une dizaine de minutes (dans un four traditionnel). Surveiller le sucre fondu puis des bulles se forment, le caramel devient blond puis couleur caramel.

Préparer les pommes : pelées, cœurs retirés, tranchées en 8 quartiers. Poser les pommes sur le caramel dans le moule.

Badigeonner de margarine fondue et saupoudrer de sucre.

Préparer une pâte sablée en mélangeant la margarine coupée en dés et la farine. Mélanger et réduire en poudre à la main en rajoutant le sucre et un peu d'eau. Mélanger à nouveau. Si la pâte colle, compléter avec un peu de farine. Si le mélange est trop sec, ajouter un jaune d'œuf. Recouvrir les pommes avec la pâte sablée. Bien enfoncer la pâte tout autour.

Badigeonner de margarine fondue. Enfourner 35 minutes à 180°C. Attendre une dizaine de minutes avant de renverser.

Crêpes panées

Ingrédient :

Pour les crêpes

- 250 g de farine
- 4 œufs
- 50 cl de lait
- 40 g de beurre fondu
- Du beurre pour cuisson
- 1 pincée de sel

Pour la garniture

- 350 g de viande hachée
- 1 gros oignon
- 3 gousses d'ail
- 1 cube de bouillon de volaille
- un bouquet de persil, coriandre
- 80 g de fromage
- poivre

Préparation :

Préparer la pate a crêpe,

Faites revenir "oignon haché dans une poêle avec un peu l'huile d'olive

Ajoutez la viande hachée, faites revenir un peu, ajoutez les gousses d'ail écrasés

Ajoutez un verre d'eau émiettez le cube de bouillon de volaille, c'est facultatif)

Assaisonnez avec un peu de poivre et laissez cuire, jusqu'à ce que la viande hachée soit cuite et l'eau absorbée

A la fin ajoutez les herbes hachées finement, mélangez et éteignez du feu

Laissez refroidir

Enlevez l'excédent de liquide en mettant la garniture dans une passoire et pressez avec la main

Mettez la garniture dans un saladier et ajoutez la feta émiettée

Je n'ai pas mis de sel à ma farce, ce n'est qu'à ce moment là où je vais goûter pour savoir s'il me manque du sel ou pas

Prendre une crêpe, mettez un peu de farce et façonnez en pliant les deux côtés en rouleau

Faites ainsi jusqu'à épuisement des crêpes ou de la farce,

Préparez deux assiettes creuses: une avec des œufs battus et l'autre avec de la chapelure

Et faire dans une huile bien chaude

Mettez dans une assiette recouverte de papier absorbant.

Gratin de courgettes

Ingrédient :

- 800 g de courgettes
- 1 oignon
- 1 bouquet de persil plat
- Le jus de ½ citron
- 400 g de viande de bœuf hachée
- 4 œufs
- 100 g de parmesan râpé
- 2 c. à soupe de lait
- 2 c. à soupe de chapelure
- 6 c. à soupe d'huile d'olive
- Beurre pour le plat
- Sel et poivre

Préparation :

1. Nettoyer et tailler les courgettes en dés (je les ai coupées en rondelles).
2. Hacher l'oignon.
3. Dans une poêle ou une sauteuse pourvue d'un couvercle, faire chauffer l'huile et y faire revenir l'oignon et la viande hachée.
4. Verser le jus de citron et ½ tasse d'eau, saler, poivrer et faire cuire sans couvrir 10 minutes environ.
5. Ajouter les courgettes et laisser mijoter 15 minutes à feu doux et à couvert.
6. Hacher finement le persil et l'ajouter à la préparation et remuer.
7. Battre les œufs avec le lait, saler, poivrer, incorporer la moitié du fromage et mélanger le tout avec les courgettes et la viande.
8. Beurrer un plat allant au four et le saupoudrer de 1 cuillère à soupe de chapelure. Répartir le mélange viande et courgettes et ajouter la chapelure et le fromage restants. Enfourner à mi-hauteur et laisser cuire environ 30 min à 180 C.

Signification prénom

Hani

Masculin

D'origine coranique

Signification: *Heureux, paisible*

✱ Hani est tranquille, sensible, dévoué aux siens, généreux et aimant.

✱ Les valeurs essentielles pour Hani sont, l'amour, l'amitié et la fidélité.

✱ Hani s'emploie à construire un univers stable car il a autant besoin de sécurité que de liberté.

✱ Les enfants sont pour Hani une grande source de bonheur.

✱ Curieux, cultivé et mûrissant, Hani inspire confiance.

Citation du jour :

« Il ne dépend pas de toi d'être riche, mais il dépend de toi d'être heureux. »

Epictète

Astuces grand-mère

Jus sans pulpe :

Pour éviter que la pulpe et les pépins passent dans votre jus d'orange ou de citron fraichement pressé, passez le jus à travers un filtre à café.

Sauce tomate plus douce :

Pour que votre sauce tomate maison ne soit pas acide, incorporez-y une pincée de sucre en poudre.

Moutarde bien gardée

Pour bien conserver sa moutarde, une fois le pot ouvert, posez une petite tranche de citron sur le dessus. Votre moutarde ne sera plus jamais séche ni foncée.

Bien être

Des couleurs qui subliment votre teint

Peaux de printemps

Teint : mat, foncé ou assez pâle, mais bronzant facilement. Peut être sujet aux taches de rousseur.

Yeux : de couleur claire, de bleu à vert. L'iris est souvent ponctué de petites taches dorées.

Cheveux : généralement blonds, mais parfois foncés, ou roux.

A éviter absolument : les couleurs trop foncée

Peaux d'été

Teint : rose pâle, avec des reflets bleutés à violets.

Yeux : généralement bleus, bleu-vert, gris-bleu, ou verts. Mais aussi parfois marrons tachetés de bleu, vert ou gris.

Cheveux : naturellement blonds ou bruns. Leur base cendrée est parfois un peu terne.

A éviter absolument : les roux aux reflets acajou, cuivrés ou blond doré, qui ne feraient que vous vieillir.

Peaux d'automne

Teint : de très clair à très hâlé, mais tirant toujours sur le jaune doré. La peau présente par ailleurs souvent des taches de rousseur.

Yeux : toutes les nuances de vert, de bleu et de turquoise. Parfois aussi marron ou noisette.

Cheveux : châtains foncés ou bruns avec des reflets roux, ou alors roux avec des reflets cuivrés à acajou.

A éviter : le noir et le rose.

Peaux d'hiver

Teint : très pâle («porcelaine»), ou alors très mat, noir, olive ou pêche. Dans tous les cas, il présente des reflets bleutés et froids.

Yeux : marron foncé, gris, bleu glacier ou vert intense. La couleur contraste nettement avec le blanc des yeux.

Cheveux : naturellement foncés châtains, bruns ou noirs.

A éviter : les tons pastel qui ternissent le teint, le blanc, le marron-beige, le jaune et l'orange.

A éviter : les tons pastel qui ternissent le teint, le blanc, le marron-beige, le jaune et l'orange.

Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros samo.mira@live.com

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 22

L'APC de Annaba dans le collimateur de Khalida Toumi : la chanteuse Elissa indésirable ! « Les Algériens ne veulent pas de cette chanteuse siliconée qui vient dilapider l'argent du pays.»

- Déclaration d'un citoyen : « On connaît la musique, et même les notes qui sont « do-ré… ».

Hanoune brandit, une fois de plus, la menace extérieure «le pays est à la croisée des chemins»

- Le danger de Maures est si menaçant que d'aucuns croient même que le pays est sur le chemin des Croisés…

20 ans après l'assassinat de Mohamed Boudiaf : Commémoration dans la clandestine a Annaba

« Il n'y avait pas d'officiels, ni de députés, encore moins une cérémonie pour celui qui avait tout abandonné pour l'Algérie.»

- Dans « clandestiné », il y a « clan » et « destinée ». No comment.

Gestion des infrastructures sportives : le ministre reconnaît une défaillance en la matière

« En visite de deux jours à Constantine où il a eu à inaugurer plusieurs infrastructures sportives, le ministre de la Jeunesse et des Sports a reconnu «des défaillances en matière de gestion des infrastructures », relevant de son département. »

- Mais comment remettre sur pieds une gestion malade qui utilise mal des cachets et l'administration ? C'est simple, il faut lui administrer des cachets…

6e édition du forum de Béjaïa : cap sur le savoir et la maîtrise de l'avenir

« La communauté productive se réunira pour quatre jours autour du sixième Forum de l'Université de Bejaïa. Ce rendez-vous, est, désormais, inscrit dans la tradition économico-universitaire, après les cinq années de succès. »

- Contrairement à Alger qui tient à son tunnel des facultés, Béjaia veut sortir les facultés du tunnel…

Sidi Kada (mascara) : excédés par la pénurie d'eau, les citoyens bloquent la RN 14

« De grosses pierres et des pneus brûlés obstruaient le passage. Sous cette canicule, c'étaient surtout des jeunes qui crient leur colère. »

- Eau et bas…

Après une session sans saveur, l'APN part en vacances !

« Cette session a été la plus faible en termes de bilan. »

- Quand la vacance du pouvoir se dit pouvoir donner des vacances…

UMA et relations bilatérales avec la Tunisie : les réserves d'Alger

« L'ouverture aux algériens du marche du travail tunisien et l'annonce de la tenue d'un sommet de l'UMA posent problème.»

- Sans un peu de sincérité et d'humanité, rien ne sera possible. Or, l' «UMA» nie, tait…

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

UNE CONFÉRENCE SUR L'ISLAMISME ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ATTAQUÉ À COPENHAGUE
JE N'AI RIEN CONTRE LA "CARICATURE" MAIS JE PRÉFÉRE "LA PEINTURE"
Sofiane

L'ACTU MOTS À MAUX

Espaces de détente dans la capitale : vingt-quatre forêts à aménager

La wilaya d'Alger compte un programme d'aménagement et de réhabilitation de vingt-quatre forêts. Abdelkader Zoukh, wali d'Alger a indiqué que 24 forêts urbaines sont en étude pour aménagement en espaces récréatifs et de détente.

- Bonne nouvelle ! Après l'attente latente, voici la détente avec toute la famille y compris la tante…

Elle devait entrer en fonction le 1er novembre 2014 : l'exploitation totale de la ligne ferroviaire Thenia-Tizi-Ouzou attendra

Ghoul s'était engagé sur la date du 1er novembre 2014 pour permettre aux voyageurs des deux villes citées plus haut de prendre le train. Qu'en est-il en mars 2015 ?

- Tout el monde sait que chez nous les minutes sont des heures et les heures des jours ; de ce fait, rien n'est plus normal que cette avance dans le retard…

Déjà des travaux sur le métro

Malgré sa récente mise en exploitation, le tunnel du Métro d'Alger va subir des travaux d'étanchéité sur le tronçon Haï El Badr-Tafourah (ligne 1).

- Allô, allô ! Sais-tu que notre métro tout neuf va subir des travaux ?
- Mais quelle est la cause de cette situation ?`
- À l'eau, à l'eau…
- Oui, j'écoute allô, allô…

Rencontre des ministres arabes de l'intérieur à Alger

Une réunion annuelle classique établie depuis 1982 mais qui, cette fois, revêt une importance cruciale, dans un contexte explosif dans toute cette région en butte à de multiples crises et désordres.

- Rectificatif : Réunion arabe à Alger des ministres de l'Intérieur…

Lem

Baresi, la défense taille patron

Légende. *Au pays du catenaccio, Franco Baresi était un seigneur. Un libéro qui a révolutionné le poste une dizaine d'années après un certain Franz Beckenbauer. Baresi, c'était avant tout le patron qui causait peu, taclait fort, mais qui pouvait aussi caresser le cuir avec tendresse dans ses longues remontées balle au pied.*

A l'occasion de son anniversaire ce 8 mai, retour sur sa carrière.

Cet artiste de la surface de réparation est resté fidèle pendant 20 ans, de 1977 à 1997, à l'AC Milan traversant avec le même professionnalisme les périodes de gloire et celles de la déchéance. Pendant 14 ans, de 1980 à 1994, il a honoré avec une rare efficacité pas moins de 81 sélections écrivant à grands coups de gueule et de tacles quelques unes des plus belles pages de la Nazionale.

Du haut de ses 176 centimètres, il a fait la pige pendant deux décennies à tous les gros bras de la profession. Défenseur hors normes, Baresi était aussi peu à son aise devant un micro qu'il était impressionnant sur le terrain.

Une ville, deux destins

Originaire de Travagliato, dans la province de Brescia en Italie du nord, Franco se retrouve orphelin à l'âge de 16 ans après avoir perdu ses parents à deux ans d'intervalle. Avec son frère Giuseppe de deux ans son aîné, ils décident en 1976 de tenter leur chance dans le football professionnel et vont taper à la porte de... l'Inter Milan. Le destin allait les séparer en leur faisant un incroyable pied de nez.

Giuseppe, solide milieu défensif, est en effet retenu et fera par la suite toute sa carrière à l'Inter (559 matches) avant de rester dans le staff technique des Nerazzurri. De son côté, Franco n'est pas retenu par les dirigeants de l'Inter qui le trouve trop chétif. Du coup, Baresi junior décide de proposer ses services à l'AC Milan, le grand rival qui ne laisse pas passer l'occasion.

Les deux frères s'installent à Milan, Franco passant quatre ans dans un cycle sports-études de Milanello. L'adolescent introverti et taciturne va alors concentrer sur le football toute la rage qu'il a en lui, travaillant comme un forcené. "A 18 ans, c'était déjà un vétéran pour son savoir", se rappelle Nils Liedholm qui le fait débuter en première division dans le calcio le 23 avril 1978 à Vérone.

L'année suivante Liedholm prend Baresi à part au terme du premier entraînement et lui dit : "Ne tiens en aucun cas compte de mes déclarations aux journalistes. Désormais, mon libéro titulaire ce sera toi". Ce sont les prémices de la légendaire défense Paolo Maldini, Franco Baresi, Alessandro Costacurta et Mauro Tassotti qui restera a jamais dans les annales du football italien.

L'AC Milan survole le championnat et remporte le titre en s'appuyant sur cette incroyable assise défensive. Dur sur l'homme, replaçant sans cesse sa défense, n'hésitant pas a pousser et à monter quand l'équipe est en difficulté, toujours placé comme par magie sur la course du ballon, Baresi n'a de cesse de donner l'exemple aux quatre coins du terrain.

Le respect par la perfection

Loin d'être un surdoué, c'était avant tout un incroyable perfectionniste respecté par tous ses coéquipiers y compris - et surtout - par les plus célèbres. "Il faut être irréprochable dans son comportement pour avoir l'estime et le respect des autres. L'entraînement, le travail et un comportement exemplaire vis a vis des tifosi sont des valeurs fondamentales qu'il ne faut pas galvauder", affirme-t-il encore aujourd'hui.

Quand le Milan a été relégué en Serie B sur tapis vert pour une sombre affaire de matches truqués, un seul homme restera à la barre, au-dessus de tout soupçon, arborant fièrement son brassard de capitaine dés l'âge de 22 ans. Franco Baresi est un fidèle. Il le restera toute sa vie. "Aujourd'hui les temps ont changé. Un joueur peut difficilement rester 15 ou 20 ans dans la même équipe. Le marché a beaucoup changé. Il y a beaucoup plus d'opportunités, c'est difficile de résister", reconnait-il.

Avec l'arrivée de Silvio Berlusconi en 1986, l'AC Milan connaît un nouvel élan. Sous la direction d'Arrigo Sacchi, Franco Baresi sera le patron de l'équipe des invincibles avec les Néerlandais Ruud Gullit, Marco van Basten et Frank Rijkaard qui allait survoler les années 80. Il est encore fidèle au poste à l'époque de Fabio Capello où les Rossoneri remportent quatre nouveaux titres de champion et une Coupe d'Europe des Clubs Champions avec la génération des Marcel Desailly, Zvonimir Boban et Dejan Savicevic.

Pourtant en 1997 il se résout a raccrocher les crampons après 20 saisons de loyaux services, une décision accueillie avec satisfaction par les plus grands attaquants évoluant en Europe. "Je venais de connaître une saison un peu difficile en raison de problèmes physiques. J'avais de plus en plus de difficultés pour récupérer. Et puis à 37 ans, on n'est plus tout jeune et après tant d'années, c'était normal de dire 'basta'", explique-t-il. Deux ans plus tard, en 1999 il était élu joueur du siècle par les tifosi milanais.

Un sacre, une absence et des larmes

Barré pendant plusieurs saisons en équipe d'Italie par Gaetano Scirea, un autre monument, Baresi a pourtant remporté la Coupe du Monde de la FIFA, Espagne 1982 même s'il n'est jamais entré en jeu. Il a finalement fait ses grands débuts avec la Nazionale le 4 décembre 1982 à Florence contre la Roumanie. Mais ses relations avec Enzo Bearzot allaient se dégrader devant la volonté affichée du sélectionneur de le faire évoluer comme milieu défensif. Finalement, c'est son frère Giuseppe qui était retenu à ce poste pour la Coupe du Monde 1986 au Mexique, où la Squadra Azzurra allait faire pâle figure. Avec l'arrivée d'Azeglio Vicini, il devient finalement l'un des piliers inamovibles de l'équipe, naturellement au poste de libéro. Premier à transformer son tir au but en demi-finale de la Coupe du Monde 1990 à domicile, il ne peut cependant empêcher l'élimination face à l'Argentine (1:1, 4:3 t.a.b). Quatre ans plus tard il se retrouve confronté à la même épreuve, mais cette fois en finale face au Brésil.

Sa présence sur le terrain avec le brassard est déjà un petit miracle. En effet, blessé au genou le 23 juin contre la Norvège en phase de poules, il est immédiatement opéré du ménisque et se fixe la finale comme objectif. Le 17 juillet à Pasadena il est présent au rendez-vous. Après un match héroïque, il est encore le premier à s'avancer pour effectuer son tir au but. Mais cette fois sa frappe passe largement au dessus, tout comme celle de Roberto Baggio, tandis que celle de Daniele Massaro est arrêtée par Taffarel.

Le Brésil remporte la rencontre et le tournoi et, pour la première fois, on a pu voir des larmes couler sur le visage buriné du vieux guerrier.

Le roi Pelé hospitalisé à Sao Paulo

Que ses fans se rassurent : il va bien. À 74 ans, le roi Pelé a été hospitalisé et opéré mardi de la prostate, sans prévision de date de sortie pour le moment, a annoncé l'hôpital Albert Einstein de Sao Paulo jeudi 7 mai. "Edson Arantes do Nascimento (Pelé) est hospitalisé après avoir été soumis à une intervention chirurgicale de résection trans-urétrale de la prostate", a précisé l'hôpital dans un communiqué. Il se repose "dans sa chambre" et son "état est stable".

L'opération visait à réduire une hypertrophie de la prostate, une pathologie bénigne très fréquente chez les hommes d'un certain âge et qui, faute de traitement, peut entraîner une détérioration progressive du fonctionnement de la vessie et des infections urinaires.

Déjà opéré fin 2014

La décision d'opérer la légende du foot a été prise pour éviter qu'il ne souffre à nouveau d'une grave infection urinaire, comme celle qui avait provoqué son hospitalisation de deux semaines à la fin de l'année 2014. Pelé n'a qu'un rein depuis l'époque où il était encore joueur. Une côte cassée pendant un match avait endommagé son rein droit, qui avait fini par être retiré. Pelé avait été opéré de calculs rénaux le 13 novembre à l'hôpital Albert Einstein. Mais il avait dû être hospitalisé à nouveau le 24 novembre en raison d'une infection urinaire. Il était notamment resté cinq jours dans une unité de soins intensifs, soumis à une dialyse à la suite d'une dégradation de son état de santé, avant de sortir de l'hôpital le 9 décembre.

«Pas peur de mourir»

L'évolution de l'état de santé du roi Pelé, considéré comme l'un des meilleurs sinon le meilleur joueur de tous les temps, avait tenu en haleine les Brésiliens. À l'époque, juste avant sa sortie de l'hôpital, Pelé, avait plaisanté en affirmant : "Je suis prêt pour les jeux Olympiques" de Rio en 2016.

"Je n'ai pas eu peur de mourir car je suis un homme à trois coeurs", avait-il glissé, une allusion à sa ville natale "Tres coraçoes", dans l'État du Minas Gerais.

Problèmes de santé depuis 2012

Ancien ministre des sports de son pays, Pelé avait assuré que les problèmes de santé étaient nouveaux dans sa vie. "Je n'avais jamais ressenti cela et ça a coïncidé avec une période compliquée pour moi. J'ai eu l'opération du fémur (novembre 2012), j'ai eu les problèmes de calculs rénaux. Je me suis dit 'Oh là, comment est-ce que Dieu m'oublie'", avait-il confié. Le joueur brésilien a marqué 1.281 buts en 1.363 matches, au cours d'une carrière qui s'est étendue des années 1950 aux années 1970. Né le 23 octobre 1940 dans un foyer modeste du Minas Gerais, Pelé a gagné trois titres mondiaux avec le Brésil en 1958 (alors qu'il n'avait que 17 ans), en 1962 et en 1970. Il a passé presque toute sa carrière au club de Santos (1956-1974), avant de terminer au Cosmos de New York (1975-1977).

millions de DA infligée par le tribunal criminel d'Alger "est lourde, cette décision n'est pas satisfaisante.

Un recours est prévu devant les instances suprêmes". Selon elle, la condamnation repose uniquement sur "l'intime conviction et il n'y a aucune preuve pour justifier cette décision". Maître Kamal Maouche, avocat d'Isolux Corsan (Espagne), rejette l'amende de cinq millions de DA infligée à son client et souligne qu'un pourvoi en cassation sera déposé car "le problème réside dans la condamnation" et non dans le montant de l'amende. Les avocats de Citic et de SMIN Canada ont aussi décidé d'introduire des pourvois en cassation.

Enfin maître Belarif estime que les entreprises condamnées dans cette affaire "ne doivent plus participer" à des soumissions de marché publics en Algérie.

RND : *Bensalah appelle les militants à «la raison»*

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND) Abdelkader Bensalah a appelé jeudi à Alger les militants du RND à la "raison" pour préserver l'unité et la stabilité du parti. Bensalah qui répondait à la question d'un journaliste sur des différends au sein du RND, en marge d'une séance consacrée aux questions orales au conseil de la Nation, a précisé qu'il n'avait pas d'informations à ce sujet, ajoutant qu'il "prendra le temps d'évoquer la question avec telle ou telle partie avant de se prononcer". Il a appelé les militants du parti au "calme et à la raison pour trouver des formules qui préservent l'unité et la stabilité du parti" car, a-t-il dit, l'Algérie a besoin d'un parti comme le RND pour consacrer la stabilité et la démocratie".

Belaïd : *«Offrir aux cadres formés par l'université algérienne l'occasion de servir leur pays»*

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a appelé jeudi de Sedrata (Souk Ahras) à offrir aux cadres formés par l'université algérienne l'occasion de servir leur pays. Belaïd qui animait une rencontre de militants de son parti, à la salle de conférences de la ville, a souligné que l'université forme annuellement des milliers de diplômés qui, a-t-il dit, "doivent être associés à la gestion des différents secteurs comme l'agriculture, les ports et les ressources en eau." "Beaucoup de citoyens boudent le monde de la politique, car ils ont une opinion négative sur les politiciens", a-t-il affirmé, estimant que "si de nombreux arrivistes peuplent aujourd'hui la scène politique nationale, ils le doivent aux gens sincères qui leur ont laissé le champ libre". Le président du Front El Moustakbal a souligné que son parti accordait "un intérêt majeur" aux vertus morales et à l'homme qui est le véritable "capital de la nation", avant d'évoquer les sacrifices immenses consentis par le peuple algérien pour le recouvrement de son indépendance, les victimes des massacres du 8 mai 1945 et l'abnégation du groupe historique des "22" à l'origine du déclenchement du combat libérateur. Le dialogue civilisé et responsable de tout un chacun est "capable de dépasser la crise et de bâtir un Etat équilibré et puissant", a affirmé M. Belaïd.

L'edito

de Mourad Bendris

Graves propos

. Affirmer péremptoirement que "le Maroc et l'Algérie sont en état de guerre" ne peut, en effet, être qualifié autrement. Surtout en cette conjoncture où les relations algéro-marocaines sont tout sauf apaisées.

Intervenant dans une émission hebdomadaire, censée traitée des problèmes du citoyen - marocain, il y va de soi - diffusée chaque jeudi par une chaîne satellitaire franco-marocaine installée à Tanger, au nord du territoire de notre voisin de l'Ouest, un des invités y a tenu des propos, le moins qu'on puisse en dire, est qu'ils sont graves. Affirmer péremptoirement que "le Maroc et l'Algérie sont en état de guerre" ne peut, en effet, être qualifié autrement.

Surtout en cette conjoncture où les relations algéro-marocaines sont tout sauf apaisées. Des relations qui constituaient, précisément, le thème du numéro d'avant-hier de cette émission. Faut-il préciser, tant le sujet a fini par devenir obsessionnel pour le Makhzen marocain et ses sbires à tous les niveaux, que c'est à l'aune du dossier du Sahara occidental que celui-ci a été traité. Fait important qui souligne davantage la gravité précitée des propos susmentionnés, en présence d'un ministre en exercice; celui de la Communication, à savoir. Et ce, même si l'invité en question, un expert maison, à l'évidence, a tenté d'en atténuer la gravité en ajoutant que celle-ci (la guerre) "n'est que froide". Connaissant le fonctionnement du Makhzen et son traitement des dossiers politiques qu'il juge importants, comme l'est celui du dossier du Sahara occidental, il n'est nullement erroné de dire que les propos belliqueux dudit "expert" ne sont nullement fortuits.

La preuve, c'est que le ministre présent n'a même pas daigné réagir, dans le sens, d'en tempérer la gravité, quand ils ont été tenus. Tout indique qu'aussi bien ladite émission que les propos en question participent d'un scénario de la tension dicté au Makhzen par ses parrains occidentaux et sionistes, dans le double objectif, de détourner, en la fixant sur un ennemi extérieur, l'attention du peuple marocain des graves problèmes socio-économiques auxquels il est confronté, et d'entretenir une tension continue sur le flanc ouest de l'Algérie; une tension qui a pour finalité non déclarée de fragiliser le dispositif de sécurité mis en place par notre pays pour contrer les sérieuses menaces existantes à (toutes) ses frontières et ce, en dispersant les forces mobilisées dans son cadre.

Une lecture qui est confirmée par l'étrange coïncidence de la tenue de tels propos avec l'information transmise, ces derniers jours, à l'Algérie par Interpol faisant état de la possible infiltration sur le territoire national de pas moins de 1500 terroristes de DAESH...

M B

Sit-in des gardes communaux à Bouira

Détermination. Les gardes communaux de la wilaya de Bouira semblent reprendre confiance. C'est en tout cas ce qui se dégage de leurs propos lors du sit-in organisé jeudi dernier devant le siège de la wilaya. En effet, ils étaient nombreux, environ 250, à se rassembler devant cet édifice étatique. Cette confiance affichée trouve son explication dans le fait que les deux « ténors » du collectif de gardes communaux, qui étaient devenus dans un passé récent antinomiques, après un combat commun de longue haleine, Alioua Lahlou et Hakim Chouaïb, en l'occurrence, se sont réconciliés. « La preuve, nous diront les délégués présents à Bouira, les deux se trouvent côte à côte à AïnDefla pour prendre part ensemble et en signe de soutien et de solidarité à leurs frères de cette région qui sont dans la rue depuis plusieurs jours ». Mieux encore, et comme pour confirmer leurs dires, les mêmes délégués nous ont remis une déclaration dont Lahlou et Chouaïb en sont les auteurs depuis AïnDefla. Dans le document qui nous a été remis, les cosignataires réitèrent « le combat mené et le sacrifice consenti par le corps des gardes communaux, créé dans des conditions d'extrême urgence pour faire barrage au projet terroriste intégristes qui a failli mener à l'effondrement de la structure de l'État algérien ». « Maintenant, poursuit le document, que la situation s'est normalisée et que le terrorisme a reculé de plusieurs crans, il appartient à l'État algérien et il est de son devoir de ne pas oublier cette catégorie dont beaucoup sont tombés au champ d'honneur laissant des veuves et des orphelins, alors que d'autres se trouvent handicapés ou atteints de maladies chroniques ». Pour les consignataires de cette déclaration, les deux principales revendications sont et demeurent « La reconnaissance officielle des sacrifices des gardes communaux en créant des mécanismes officiels et permanents (la Haut-commissariat pour la sauvegarde de la République) ainsi que l'enregistrement de tous les crimes terroristes contre l'humanité et les poursuites judiciaires contre leurs auteurs ». Quant aux revendications socio-professionnelles, elles sont au nombre de 7 et ont émané de la base suite à l'étude des derniers développements de l'affaire des gardes communaux après les sit-in et les protestations du 26 avril 2015 dans les wilayas d'AïnDefla, Tissemsilt et Batna. On citera entre autres « La réintégration sans condition des agents exclus, sauf pour ceux qui étaient impliqués dans des actions terroristes, la titularisation de tous les agents affectés vers les institutions publiques et militaires et les faire bénéficier des promotions, d'ancienneté, faire bénéficier les gardes communaux des logements sociaux via des décisions du chef de gouvernement… »

Belkacem Mechoub

la Cité

Le taux de raccordement à Internet atteint 20% en 2014

Connexion. *Le taux de raccordement à Internet est passé de 6 % en 2006 à 20 % en 2014, a affirmé jeudi à Alger la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Zohra Derdouri.*

Répondant à une question d'un membre du Conseil de la Nation, Salah Derradji lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, Mme Derdouri a précisé que le "taux de raccordement à Internet est passé de 6 % en 2006 à 20 % en 2014, ce qui représente une importante évolution dans cette prestation".

Selon la ministre, la connexion à Internet connaîtra une "nette amélioration" en terme de qualité à partir de 2016 avec le parachèvement de l'opération d'élargissement du réseau des fibres optiques.

A une question d'un autre membre du Conseil de la Nation sur la relation existant entre l'opérateur de Téléphonie mobile "Mobilis" et les dirigeants du Real Madrid et le parrainage par Mobilis de la Fédération algérienne de Football (FAF), Mme Derdouri a estimé que le "but de l'opérateur est de faire la promotion de ses services, notamment la 3G, d'autant que les jeunes sont férus de football". A travers sa stratégie de marketing, Mobilis "souhaiterait augmenter ses parts sur le marché et améliorer sa compétitivité", a indiqué la ministre, rappelant que "le marketing s'inscrit dans le cadre des activités ordinaires de toute entreprise publique ou privée".

Par ailleurs, la minsitre a estimé le coût global de remplacement des câbles de cuivre volés du réseau national de téléphonie fixe a plus de 300 millions de DA en 2014. Zohra Derdouri. qui répondait à une question orale du membre du Conseil de la Nation, Abdelkader Kaci du parti du Front de libération nationale (FLN) a souligné que "la mauvaise qualité du service Internet est due notamment au vol des câbles de cuivre du réseau national de téléphonie mobile". Elle a indiqué que le groupe Algérie Télécom (AT) tend à moderniser ce réseau à travers le remplacement progressif des câbles de cuivre par les fibres optiques à travers le territoire national, ajoutant que 1,5 million de lignes ont été déjà modernisées sur un réseau qui couvre 3.000.000 abonnés.

L'opération se poursuivra jusqu'à fin 2016, a-t-elle dit. Derdouri a précisé, par ailleurs, que des mesures ont été prises en faveur de l'amélioration, la sécurisation et l'élargissement du réseau Internet à travers notamment le développement du système MSAN qui favorise l'utilisation de la 4G dont le nombre d'abonnés a atteint 80.000 à la fin 2014.

Elle a ajouté également que le débit international sera augmenté de 277 à 600 GBT/S. La ministre a rappelé que quelque 440 nouveaux quartiers (plus de 1000 habitants) seront prochainement connectés à Internet, ajoutant que le groupe AT a augmenté la capacité du réseau de fibres optiques de 640.000 km en 2012 à environ 700.000 km en 2015.

Le billet de Said Mekbel

Pour l'exemple

Tout le RCD a tort. Particulièrement Saïd Sadi. L'État est, par contre lui, admirable, quand il se met à vouloir défendre les droits aux libertés. La preuve ? Mais ces cinq inculpations de Batna, touchant des militants fascistes. N'est-ce pas que la main justicière de l'État n'a pas lésiné sur la mesure ? Cinq inculpations pour un peu moins de cinquante blessés ! Le rapport est des plus corrects : du un pour dix ! Non seulement c'est pas mal, mais c'est mieux qu'au tiercé. Remarquez que ce rapport peut être encore amélioré, car l'enquête peut révéler que ces cinq voyous ne sont pas tous voyous et que cela ne s'est pas du tout passé comme le RCD veut le faire croire. La vérité vraie ? Un premier militant du FIS marche sur le lacet de la claquette d'un deuxième militant du FIS, qui perdant l'équilibre bouscule un troisième militant du FIS qui, voulant se rattraper pousse un quatrième militant du FIS qui fait tomber un cinquième militant du l'IS qui, dans sa chute, blesse 48 manifestants du RCD. Comme on le voit : quatre innocents militants du FIS à libérer sur le champ, un cinquième à inculper pour coups et blessures involontaires. Alors sur celui-là, la justice de l'État protecteur devra faire un exemple exemplaire : on le condam-nera à un dinar symbolique à verser aux oeuvres sociales du Complexe culturel l'El Biar.

El Ghoul
15 janvier 1991

Séisme : *un tremblement de terre de 4,1 degrés enregistré dans la wilaya de Béjaia*

Une secousse tellurique d'une magnitude de 4,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée vendredi à 06h 48 (heure locale), dans la wilaya de Béjaia, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 19 km au nord-est de cap Carbon (en mer) dans la wilaya de Béjaia, a précisé la même source.

Crime : *trois membres de la mission médicale cubaine trouvés morts à El-Bayadh*

Trois membres de la mission médicale cubaine ont été retrouvés morts vendredi dans leur domicile situé à la nouvelle zone d'expansion urbaine d'El-Bayadh par les éléments de la protection civile a-t-on, appris auprès de cette institution.

Il s'agit d'un radiologue (50 ans), d'une gynécologue (34 ans) et d'une infirmière (33 ans), a-t-on précisé à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf où ils travaillent dans le cadre d'une mission médicale affectée dans cette wilaya en août dernier. Les éléments de la sûreté de wilaya ont ouvert une enquête approfondie pour déterminer les circonstances exactes entourant leur décès qui serait du à une émanation de gaz d'un chauffe-eau, selon les premiers éléments d'information qui restent à confirmer par l'autopsie du médecin légiste, selon une source sécuritaire.

L'UMA pour la formation d'un Gouvernement d'union nationale en Libye

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA) ont exprimé, jeudi à Rabat, leur "profonde" préoccupation quant aux derniers développements survenus en Libye, appelant les parties politiques libyennes à procéder rapidement à la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Dans un communiqué final sanctionnant les travaux de la 33ème session de leur réunion, les ministres des Affaires étrangères de l'UMA ont appelé les différentes parties libyennes à "engager un dialogue inclusif pour la formation d'un gouvernement d'union nationale capable d'éradiquer le terrorisme et de sécuriser les frontières" de ce pays.

"Fidèle à la lutte commune contre le colonialisme, l'Algérie oeuvre à la demande des frères libyens et à travers une diplomatie sereine et persévérante en coordination permanente avec l'ONU et les parties libyennes concernées, à faciliter l'établissement d'un véritable dialogue inclusif qui réunisse tous les Libyens autour d'un même agenda", avait indiqué le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel qui conduit la délégation algérienne aux travaux de cette réunion.

Un journal angolais condamne les violations du Maroc des droits de l'homme

Sahara occidental. Un quotidien angolais a récemment dénoncé les pratiques coloniales du Maroc au Sahara occidental, où les violations des Droit de l'Hommes sont quasi-quotidiennes, regrettant également l'incapacité de l'Onu à mettre un terme à l'occupation.

En réaction au renouvellement, par le Conseil de sécurité de l'ONU, du mandat de la Mission de l'Onu pour le Sahara occidental (Minurso), Jornal De Angola, sous le titre: "Une honte pour le monde entier", s'est interrogé sur "les prérogatives" de la mission onusienne de "pouvoirs pour s'occuper des violations des droits de l'Homme dans les territoires sous occupation marocaine". paru le 1 mai dans Jornal de Angola, M. José Goulao, préfère se demander "si cette institution dispose de pouvoirs pour s'occuper des violations des droits de l'Homme dans les territoires sous occupation marocaine". L'auteur de l'article, José Goulao, a révélé dans ce contexte que les derniers déplacements du roi marocain dans certains pays d'Afrique, où il a promis "argent et investissements", "visaient à influencer l'Union africaine et neutraliser sa position favorable à l'introduction des Droits de l'Hommes dans le mandant de la Minurso".

Le journal, dénonce, en outre, un fossé immense entre les discours de la communauté internationales sur la défense des Droits de l'Homme et la réalité sur le terrain dans les territoires occupés.

"Le respect des droits de l'homme, comme principe de base, primordial dans la Charte de l'Onu est omniprésent dans les discours lors de tous les fora mondiaux à la limite d'un verbiage nauséeux -parce que perverse et hypocrite- fait finalement et d'une manière honteuse l'objet d'une tricherie diplomatique.

Ce comportement illustre comment les autorités internationales mettent les vies de dizaines de milliers de personnes en compétition avec les intérêts d'une monarchie (marocaine)", lit-on dans l'article du Jornal de Angola.

"En quatre décennies, l'Onu s'est révélée incompétente pour résoudre la question du Sahara occidental et dans l'organisation d'un référendum permettant à ce peuple (sahraoui) de décider de son avenir, incluant son indépendance", a également déploré le journal.

"Le Maroc profite de ce temps pour coloniser et altérer démographiquement, à la manière israélienne, les territoires occupés et de manoeuvre dilatoire en manoeuvre dilatoire, il empêche un recensement sérieux et objectif", a mis en garde le journal.